

# Infopêche 66

Les articles de presse 2015



Revue de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique des Pyrénées-Orientales

[www.peche66.org](http://www.peche66.org)



*Les Pyrénées Orientales au bout de la ligne ...*

Mars 2016 - n°30 - Articles de presse 2015

FÉDÉRATION DES PYRÉNÉES ORIENTALES  
POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU  
MILIEU AQUATIQUE

Route Départementale 916  
66170 Millas

Tél. : 04.68.66.88.38

Fax. : 04.68.66.74.99

Email: federationpeche66@wanadoo.fr

Site Internet : www.peche66.org

Sites associés : www.unpf.fr

www.club-halieuitique.fr

www.cartedepêche.fr

## Le mot du Président

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous adresser la 30<sup>ème</sup> édition des publications «Pêche 66» dans la presse dominicale.

Ce document vous fait découvrir ou relire l'actualité sur les activités de la Fédération et l'engagement de son Président pour en assurer la rédaction.

En même temps il témoigne du partenariat de confiance entretenu de longue date avec le journal l'Indépendant.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Meilleurs sentiments dévoués.

René PATAU  
Le Président



## SOMMAIRE

Le mot du Président **Page 1**

Articles Pêche 66 **Page 2 - 25**

Temps fort de 2014 **Page 26 - 27**

Articles Pêche 66 **Page 28 - 53**

**Directeur de la Publication :**

René PATAU

**Conception :**

Jérémy TRANTOUL



**La pêche révèle votre nature...**



## LA CARTE DE PÊCHE EN LIGNE

2010 a donné le coup d'envoi de la réforme de la carte de pêche et de la modernisation de son système de distribution.

Trois Fédérations départementales ont été pionnière dans cette démarche.

La Fédération départementale des Pyrénées Orientales, avec ses voisines de l'Ariège et de l'Aude ont accepté de prendre quelques risques, limités bien sûr, pour essayer d'adapter le loisir pêche avec son époque.

Les années précédentes et depuis plus de cinquante ans tous les pêcheurs devaient se déplacer chez un dépositaire pour acheter leur carte de pêche.

Cette étape franchie, le mouvement s'est progressivement amplifié.

Depuis 2012, dans toute la France, la carte de pêche est disponible tous les jours et 24 h/24. Pour tous ceux qui disposent d'une connexion Internet plus besoin de se déplacer, la carte s'achète et s'imprime directement depuis son domicile.

Pour les pêcheurs non équipés d'une connexion Internet, les Associations Agréées et les dépositaires continuent bien entendu à accompagner la vente des cartes.

Pour 2015, elle est déjà en vente depuis le 16 décembre 2014.

La carte « réciprocaire interfédérale personne majeure » à prix unique a été portée à 95 €. Cela offre la possibilité de pêcher, sans coût supplémentaire, avec le même produit, dans 91 départements. Cela concerne les 37 départements du club Halieutique, les 37 départements de l'Entente Halieutique du Grand Ouest et les 17 départements de l'Union Régionale du Nord Est. A peu de chose près c'est l'équivalent d'une carte nationale.

Sur cette base la carte personne majeure a vu son coût harmonisé à 73 €, dans la grande majorité des Fédérations départementales.

Le montant de la carte promotionnelle découverte femme a été porté à 32 €. Il s'agit d'une carte annuelle offrant une reciprocité interdépartementale sans coût supplémentaire.

Pour les personnes mineures (âge compris entre 12 et 18 ans) l'harmonisation porte le coût de la carte à 20 € et à 6 € pour les cartes découvertes (enfants de moins de 12 ans). Dans les deux cas il s'agit de cartes valables toute l'année, avec les mêmes droits que les cartes réservées aux personnes majeures et avec en plus la reciprocité interdépartementale offerte (possibilité de pêcher, sans coût supplémentaire, dans 91 départements).

Deux cartes ont vocation à satisfaire le tourisme pêche.

La carte hebdomadaire, valable 7 jours consécutifs qui a vu son coût revalorisé à 32 €.

Le coût de la carte journalière, reste inchangé. Utilisable uniquement dans le département des Pyrénées orientales elle s'achète à 15 €.

Au-delà de la vente des cartes et pour les pêcheurs qui souhaitent communiquer leur adresse Internet, des liens sont devenus possibles dans le but de recevoir très rapidement des renseignements pratiques et d'être informés des différentes activités de pleine nature et de tourisme pêche.

Enfin ne pas oublier qu'un livret et un petit dépliant accompagnent la carte de pêche sur le site Internet (onglet Annuaire Fédération Pyrénées-Orientales).

Ils permettent de consulter la réglementation. A défaut les modèles « papier » sont disponibles à la Fédération et chez les dépositaires habituels.

En renouvelant tous nos meilleurs vœux de bonne année, bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous !

Pêche66

Article pour le Dimanche 4 Janvier 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## UN BILAN CONVENABLE

Comme tous les ans, le mois de janvier est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée.

Pour la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées Orientales, celui de la vente des cartes, en terme d'adhérents, permet d'apprécier l'attrait du loisir pêche mais aussi d'analyser la portée des efforts consentis à travers la gestion piscicole et le développement de la pêche de loisir.

De ce point de vue le bilan 2014 dans les Pyrénées Orientales est très honorable avec 12 027 pêcheurs, soit une progression globale de 1.57 %.

D'abord en terme de membres actifs, les effectifs progressent de 4 %, avec une augmentation de 1.71 % cartes personnes majeure, hommes et femmes confondues (+ 106 cartes) et une augmentation de 20% de jeunes mineurs âgés de 12 à 18 ans (+ 178 cartes).

Pour les enfants de moins de 12 ans, la carte découverte régresse de - 2.55% avec 2 099 pêcheurs.

Sur le plan du tourisme pêche, une légère érosion de 1.67 %, due à une baisse des cartes journalières, atténuée par le bon comportement des cartes hebdomadaires valable sept jours consécutifs ( 1084 cartes).

Ne sont pas comptabilisés les pêcheurs titulaires d'une vignette réciprocaire et venant avec leur carte de pêche acquise dans les fédérations départementales adhérentes du Club Halieutique, de l'Entente Halieutique du Grand Ouest ou de l'Union Régionale du Nord Est

Au niveau régional et national, tous les résultats ne sont pas définitifs. Il semble bien que le dispositif de distribution des cartes de pêche par Internet progresse partout en France. Sa généralisation est attendue. Elle devrait faciliter la production des bilans, statistiques et autres termes de comparaison mais surtout apporter une plus value dans la vente directe et le contact permanent avec les pêcheurs.

Rappelons que la carte de pêche est disponible tous les jours et 24 h/24. Les pêcheurs bénéficiant d'une connexion Internet l'achètent et l'impriment directement depuis leur domicile, sans avoir à se déplacer. Bien entendu les Associations Agréées et les dépositaires qui accompagnent la vente des cartes par Internet ont leur part de mérite dans ce bilan satisfaisant et c'est l'occasion de les féliciter et de les remercier.

Depuis le 16 décembre 2014 de nombreux adhérents ont déjà pris leur carte de pêche 2015 pour satisfaire leur passion auprès des carnassiers. Les inconditionnels des truites aussi sont à jour, afin de ne pas manquer les déversements des Parcours Pêche de Loisir qui redémarrent le week-end du 10 janvier.

Bonne pêche à toutes et à tous !

Pêche 66

Article pour le Dimanche 11 Janvier 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## MILLAS - JOURNEE OPEN LE 24 JANVIER

Le plan d'eau n°4 de Millas, a été aménagé spécialement «en réservoir » pour la pêche à la mouche fouettée en pratiquant le no-kill.

L'objectif d'une journée open est de rendre le réservoir accessible aussi à la pêche aux leurres et d'autoriser la conservation de trois truites pour chaque participant, muni de sa carte de pêche. Les triples des leurres seront remplacés par un hameçon simple sans ardillon ou ardillon écrasé, exactement comme pour les mouches artificielles.

Cet objectif qui en est à sa première édition, permettra à ceux qui n'ont pas la possibilité de pêcher dans le plan d'eau de le faire et pour les participants de contribuer au renouvellement du stock de truites.

Le droit d'entrée est fixé à 15 euros par pêcheur. Toutes les prises de truites devront être conservées. Le point d'inscription, qui se situe au deuxième ponton, face à la voie rapide, réservera le meilleur accueil à tous les participants et en particulier à tous ceux qui se seront inscrits préalablement.

Ces derniers bénéficieront d'un casse croûte offert gratuitement par les organisateurs. Mais l'organisation ne s'arrête pas là. Afin d'encourager le renouvellement des journées OPEN et de dynamiser leur contribution dans la promotion de la pêche, la Fédération organise le challenge de la plus grosse truite pesée et mesurée.

Pas de catégories distinctes prévues, entre la pêche à la mouche fouettée et la pêche aux leurres, les pêcheurs en float-tube étant les bienvenus.

Chaque catégorie sera composée d'un sénior, d'un jeune de moins de 18 ans et d'une femme.

Les gagnants de ce challenge annuel seront dans chaque catégorie les pêcheurs ayant réalisé la plus grosse prise, exclusivement lors des journées OPEN.

Les prises seront validées par les commissaires en place, c'est-à-dire mesurées, pesées et photographiées seules et puis avec le pêcheur.

Sept journées OPEN sont prévues, la première a lieu le samedi 24 janvier de 8h à 17h suivie par les samedis 28 février et 28 mars.

Pour s'inscrire c'est facile : Téléphonnez au 04.68.66.88.38 ou Envoyez un mail à : [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr)

Nous vous rappelons également que mardi soir à 20h à la Maison de la pêche et de la nature à Millas les ateliers de montage de mouches artificielles débuteront, il reste encore de la place si vous désirez vous joindre à nous.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous

Pêche 66

Article pour le Dimanche 12 Janvier 2014



**La pêche révèle votre nature...**



### FERMETURE DU BROCHET

La pêche du brochet va cesser le lundi 26 janvier, pour reprendre le vendredi premier mai 2015. Cette interruption réglementaire sur l'ensemble du territoire national, permet de protéger l'espèce en favorisant sa reproduction naturelle.

A la fin de l'hiver, les brochets en âge de se reproduire, vont s'installer dans les zones peu profondes, calmes, riches en végétaux, supports de leur ponte.

Les conditions de la réussite du frai sont liées à la stabilité des niveaux d'eau sur ces frayères, ainsi que la température de l'eau entre 6 et 10° pour déclencher la ponte.

Durant cette période, tous les procédés et modes de pêche susceptibles de capturer le brochet de façon non accidentelle sont interdits. Il s'agit de la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel, à la cuillère et divers leurres.

Cette mesure de protection s'applique au grand lac de Villeneuve de la Raho, dans l'Agly des limites du maritime jusqu'au barrage, dans le plan d'eau du barrage sur l'Agly et dans les parties classées en deuxième catégorie piscicole, en amont du plan d'eau du barrage sur l'Agly et la Désix, dans la partie en deuxième catégorie.

Dans l'Agly les populations de brochets donnent satisfaction aux adeptes de ce carnassier très recherché.

Malheureusement ce potentiel est trop souvent malmené par de faibles débits et par une forte pression de pêche.

Il est conseillé, pour augmenter les chances de survie des brochets relâchés de préférer des techniques de pêche avec des leurres moins « armés », qui ont l'avantage de faciliter la remise à l'eau des captures.

Egalement, la biologie particulière du brochet prolonge sa période de reproduction au-delà du calendrier réglementaire de reprise de sa pêche.

Pour essayer d'y remédier, dans le plan d'eau du barrage sur l'Agly, dans la zone de frayères principales, une réserve temporaire de pêche, positionnée en rive gauche, du 1er mai au 31 mai, protégera sa reproduction (localisation panneautée, sur la commune d'Ansignan; limite amont : du casot situé à l'aval du seuil de retenue des matériaux et limite aval : au retour d'eau du canal d'Ansignan).

Espérons également que quelques épisodes pluvieux continueront à inonder suffisamment longtemps les prairies de bordures du plan d'eau, pour permettre aux géniteurs de s'y reproduire et ainsi de contribuer à entretenir cette richesse.

Pour les impatients, pendant cette période de fermeture du brochet il y a d'autres destinations pêche et d'autres espèces à rechercher. En particulier, pour les inconditionnels de la pêche à la truite les déversements continuent sur les parcours pêche de loisir en plan d'eau, à l'exception des Escoumes à Vinça, momentanément contrarié par des eaux boueuses.

Pour ceux qui ne font que commencer à préparer la saison, il convient de penser à se procurer la carte de pêche et de ne pas attendre le dernier moment.

Sur le site Internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr), c'est simple et rapide, vous prenez votre carte de pêche sans vous déplacer.

A défaut de nombreux dépositaires sont à votre disposition. Pour toute difficulté ou tout renseignement n'hésitez pas à vous adresser à la Fédération, tél : 04 68 66 88 38.

Bon début de saison de pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 25 Janvier 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## FERMETURE ET PROTECTION DU BROCHET

Le premier grand Rendez vous de la saison approche et il vaut mieux être prêt.

La Fédération départementale se mobilise pour être en mesure de proposer aux pêcheurs ne disposant pas d'une connexion internet de pouvoir se procurer facilement leur carte de pêche.

Depuis 2010, l'informatisation de la carte de pêche a fait école et poursuit son développement. Ce système de distribution, maintenant proposé dans tous les départements, est incontestablement le système de l'avenir.

La carte de pêche, disponible uniquement à partir du site Internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) peut être délivrée à partir des dépositaires informatisés suivants :

AMELIE : Office du Tourisme.

ANGOUSTRINE : la Maison de la Presse à Bourg Madame, Epicerie Marasse à Angoustrine.

ALBERIENNE : Offices du Tourisme de Saint Génis, Sorède, Laroque, Musée St André, et les Mairies de Villelongue, d'Ortaffa et d'Argeles sur Mer.

CERET : Andreux Chasse Pêche. DORRES : Monsieur Joseph CABAILLERIE.

EYNE : Bistrot de Pays.

FONT-ROMEU : Boutique Catalane à Mont Louis, Office du Tourisme Pyrénées 2000, le Bistrot de Pays à Bolquère, Maison du Capcir à la Llagonne, les Banes Hores aux Bouillouses.

FORMIGUERES : Office du Tourisme de Formiguères, Sport 2000 aux Angles.

FOURQUES : Bureau de TABAC. FUILLA : Bistrot de Pays

ILLE SUR TET : Ets Laporte, Siege de l'AAPPMA à la Catalane.

LATOUR DE CAROL : Epicerie l'Etape Latour de Carol. LE SOLER : Droguerie M, Presse sur la place. LLAGONNE : Visioguichet. MANTET : Bistrot de Pays de Mantet MATEMALE : Bistrot de Pays MAUREILLAS : Loisirs Nature Chasse Pêche au Boulou. MOLITG LES BAINS : Bistrot de pays. MOSSET : Bistrot de Pays.

OLETTE : Visioguichet et Bistrot de Pays, boucherie chez Alex, Centre médical l'Espoir à Olette.

PERPIGNAN : Nature et Golf Perpignan, Riera polygone nord.

PORTA : Mairie de PORTA. PORTE : Mairie de PORTE Monsieur Claude BEZIAT (Tel : 04.68.04.87.11). PRATS DE MOLLO : Office de Tourisme. PY : Bistrot de Pays.

RIA : Nature loisirs 66 à Prades, France Rurale, Mairie,

RIVESALTES : siege AAPPMA 8 rue du vent, l'Ancre de Corail (Le Barcares), Tabac Presse et MJC de Tautavel, Office du Tourisme Torreilles.

SAHORRE : Pisciculture Sahorre (Tel : 04-68-05-55-73), bistrot de Pays.

SAILLAGOUSE : Maison de la presse (RN 116), Communauté de communes Pyrénées Cerdagne à Saillagouse, visioguichet.

SAINT PAUL DE FENOUILLET : Office du Tourisme ST PAUL (Mme POUX) et Mr Jean Pierre PILART Ansignan (Tel : 04-68-59-09-67).

SERRALONGUE : Mairies de St Laurent de Cerdans et Lamanère, Mr Jean Pierre JUANOLE 04-68-52-74-35)

VILLEFRANCHE DE CONFLENT : Bistrot de pays.

VILLENEUVE DE LA RAHO : Mr Christian COMPAGNON (06-31-72-74-40), Bar Tehoa

VINCA : Bureau de tabac et presse à Marquixanes (Mme Martin), Maison de la presse de Vinça, Bistrot de Pays Baillestavy.

Pour toute difficulté rencontrée un seul Numéro le 04-68-66-88-38 (Fédération de Pêche).

Bonne pêche à toutes et à tous

Pêche66

**Article pour le Dimanche 1er Février 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## LE GUIDE DE PÊCHE 2014

L'animation et la formation des jeunes représentent à elles deux, un secteur d'activité dans lequel la Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique s'investit depuis quelques années.

D'abord avec l'appui de quelques AAPPMA ponctuellement engagées, mais surtout en raison du fait qu'elle dispose de personnel compétent pour les prendre en charge.

Se sont deux animateurs diplômés d'état, Jeunesse et Sports - BPJEPS «Pêche de loisir», qui assurent les animations et les enseignements.

Ensuite, la création de la Maison de la Pêche et de la Nature à Millas offre un atout supplémentaire.

Aménagée en Pôle du D'initiative Pêche et Nature, selon les préconisations de la FNPF, elle offre un outil nécessaire qui va faciliter le travail de l'Atelier Pêche Nature et soutenir le développement du réseau d'animation.

Cet Atelier Pêche Nature itinérant, intervient essentiellement auprès des centres de loisirs, des points d'Information Jeunes, et des écoles.

L'action du service animation, se fonde sur deux axes de travail.

Pour les scolaires, l'aspect culturel privilégie l'éducation à l'environnement, la découverte et la connaissance des milieux aquatiques et des espèces qui les colonisent. En complément l'initiation à la pêche peut être proposée de façon ludique.

Pour le péri-scolaire, à partir de huit ans, un programme de séances d'initiation et de perfectionnement à plusieurs modes de pêche est adapté à la demande des centres de loisirs (ALSH) ou des Points d'Information Jeunesse (PIJ). En parallèle et à la demande il est possible d'apprendre à mieux connaître et respecter la faune et la flore aquatique.

Pour les adolescents de cours séjours peuvent être également programmés pour s'initier ou se perfectionner aux techniques de pêche de la truite en lac de montagne.

Avec le renfort d'un animateur expérimenté, plusieurs types d'actions complémentaires sont proposés,

Durant l'année, hors vacances scolaires, les stages pêche nature, qui s'adressent aux jeunes pour l'apprentissage de la pêche comprennent un cycle d'une dizaine de séances de pêche, tous les mercredis après midi, sur les berges des plans d'eau de Millas. Deux sessions annuelles, pour le printemps le calendrier retient une période allant du 1er avril au 24 juin et pour l'automne les rendez vous sont prévus du 9 septembre au 25 novembre.

Durant l'été, pendant les vacances depuis les berges des plans d'eau de Millas, les Estiv'Pêche, vont accueillir tous les mercredis, les familles qui souhaitent s'initier à la pêche au coup des poissons blancs ou des carnassiers aux leurres.

Ensuite des rendez vous concernent les animations tout public, avec : l'apprentissage de la pêche de la truite au toc en rivière les 21 et 28 mars, l'apprentissage de la pêche en lac de montagne le 14 et 21 juin, la pêche des carnassiers aux leurres les 16 mai et 17 octobre, ainsi que l'apprentissage de la pêche à la mouche fouettée au réservoir de Millas les 31 octobre et le 7 novembre.



**La pêche révèle votre nature...**



En soirée à la Maison de la Pêche et de la Nature, une dizaine de séances de montage de mouche sont organisées. Et puis il convient de rappeler les rendez vous incontournables et gratuits : la journée nationale de la pêche couplée avec la journée de pêche au féminin, le dimanche 7 juin à Millas ainsi que les deux journées d'initiation pêche en lac de montagne, en partenariat avec le conseil général, les samedi 25 juillet et 22 août.

Bien évidemment les thèmes de l'environnement avec la découverte des milieux aquatiques (faune et flore), la visite du centre piscicole de Sahorre ou l'accueil à la Maison de la Pêche et de la Nature complètent ce dispositif par des offres diversifiées. Elles s'adressent tout au long de l'année en priorité aux structures scolaires et périscolaires.

Un Blog dédié à l'Atelier Pêche Nature en ligne [www.maisonpechenature66.com](http://www.maisonpechenature66.com) ainsi qu'une connexion à facebook, facilitent la recherche de renseignements.

Néanmoins, les structures ou les personnes qui souhaitent de plus amples renseignements peuvent s'adresser à la Maison de la Pêche et de la Nature à Millas, e-mail : [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr), téléphone 04/68/66/88/38, à défaut au centre piscicole de Sahorre, e-mail: [centrepiscicole66@orange.fr](mailto:centrepiscicole66@orange.fr) ou téléphoner directement aux animateurs au 06/07/69/20/99 ou au 06/07/69/21/22.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pêche 66.

### Article pour le Dimanche 08 Février 2015

#### PREPARER LA SAISON DE PÊCHE 2015

Au terme de la saison 2014, la pêche associative de loisir, en eau douce, connaît une hausse de ses effectifs, de 3% par rapport à l'année précédente.

Toutes catégories confondues, la France compte 1, 5 million de pêcheurs de loisir.

La majorité des pêcheurs sont titulaires d'une carte annuelle « personne majeure ».

En terminant la saison 2014, avec 12 027 adhérents, la Fédération des Pyrénées Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique obtient un résultat satisfaisant et contribue à cette embellie.

Pour l'année 2015, c'est déjà reparti. Les pêcheurs à la mouche investissent assidument le réservoir de Millas et le 02 février marqué un temps fort, avec l'achat de la millième carte de pêche par Monsieur MARTY Joël.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, le véritable grand rendez-vous de l'année dans le monde de la pêche sera le samedi 14 mars, avec l'ouverture de la truite, dans les cours d'eau de la première catégorie piscicole et le plan d'eau du barrage de Vinça.

Pour les pêcheurs qui prennent pour la première fois leur carte de pêche par Internet, sur le site [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) le dispositif a été amélioré et fonctionne en deux temps.

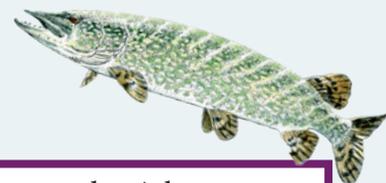
D'abord s'inscrire et ensuite acheter la carte de pêche choisie.

Pour les adhérents de 2012 à 2014, le renouvellement de leur carte de pêche 2015 s'effectue d'une manière particulièrement simple et rapide.

Cette année pas de nouveauté, si ce n'est que la réciprocité entre départements progresse avec la carte interfédérale à prix unique (95 €). Elle permet aux pêcheurs qui aiment changer de coin, de



**La pêche révèle votre nature...**



découvrir de nouveaux secteurs ou d'envisager de rayonner dans 91 départements, de pêcher sans coût supplémentaire. Cela concerne les 37 départements du club Halieutique, les 37 départements de l'Entente Halieutique du Grand Ouest et les 17 départements de l'Union Régionale du Nord Est. A peu de chose près c'est l'équivalent d'une carte nationale.

Sur cette base la carte personne majeure a vu son coût harmonisé à 73 €, dans la grande majorité des Fédérations départementales.

Bien entendu le dépliant « pêcher en 66 », accompagné cette année d'un petit prospectus, plié aux dimensions de la carte de pêche, reprennent les informations contenues dans le site Internet [www.peche66.org](http://www.peche66.org), permettent à chaque pêcheur de s'informer et d'être fin prêt.

A quelques jours de l'ouverture, le samedi 21 février le Parcours Pêche de Loisirs des Escoumes à Vinça va repartir et permettre à ses adeptes de s'assurer que la qualité de pêche est revenue.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous.

**Article pour le Dimanche 15 Février 2015**

Pêche66

### **MILLAS JOURNÉE OPEN LE 28 FEVRIER**

Le plan d'eau n°4 de Millas, a été aménagé spécialement «en réservoir » pour la pêche à la mouche fouettée en pratiquant le no-kill.

L'objectif d'une journée open est de rendre le réservoir accessible aussi à la pêche aux leurres et d'autoriser la conservation de trois truites pour chaque participant, muni de sa carte de pêche.

Les triples des leurres seront remplacés par un hameçon simple sans ardillon ou ardillon écrasé, exactement comme pour les mouches artificielles.

Cet objectif qui en est à sa deuxième édition, permettra à ceux qui n'ont pas la possibilité de pêcher dans le plan d'eau de le faire et pour les participants de contribuer au renouvellement du stock de truites.

Le droit d'entrée est fixé à 15 euros par pêcheur. Toutes les prises de truites devront être conservées. Le point d'inscription, qui se situe au deuxième ponton, face à la voie rapide, réservera le meilleur accueil à tous les participants et en particulier à tous ceux qui se seront inscrits préalablement.

Ces derniers bénéficieront d'un casse croûte offert gratuitement par les organisateurs.

Mais l'organisation ne s'arrête pas là. Afin d'encourager le renouvellement des journées OPEN et de dynamiser leur contribution dans la promotion de la pêche, la Fédération organise le challenge de la plus grosse truite pesée et mesurée.

Pas de catégories distinctes prévues, entre la pêche à la mouche fouettée et la pêche aux leurres, les pêcheurs en float-tube étant les bienvenus.

Chaque catégorie sera composée d'un sénior, d'un jeune de moins de 18 ans et d'une femme.

modernes comme la pêche en float tube, la pêche en barque, la pêche au tankara et la pêche à l'anglaise.



**La pêche révèle votre nature...**



Les gagnants de ce challenge annuel seront dans chaque catégorie les pêcheurs ayant réalisé la plus grosse prise, exclusivement lors des journées OPEN.

Les prises seront validées par les commissaires en place, c'est-à-dire mesurées, pesées et photographiées seules et puis avec le pêcheur.

Sept journées OPEN sont prévues, la deuxième aura lieu le samedi 28 février de 8h à 17h suivie par les samedis 28 mars et 25 avril 2015.

Pour s'inscrire c'est facile : Téléphonnez au 04.68.66.88.38 ou Envoyez un mail à :  
federationpeche66@wanadoo.fr

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous

Pêche66

### Article pour le Dimanche 22 Février 2015

#### OUVERTURE DE LA PÊCHE DE LA TRUITE

C'est le samedi 14 mars qu'aura lieu l'ouverture officielle de la pêche à la truite.

C'est une journée de retrouvailles et de fête au bord de l'eau pour tous les amoureux de cette pêche.

Et ils sont nombreux et impatients dans le département des Pyrénées Orientales. Sur les 12 025 adhérents, 45,22 % ont pris leur carte de pêche durant le premier trimestre.

Pour l'année 2015, c'est déjà bien reparti. Le 29 janvier a été le premier temps fort, avec l'acquisition de la millième carte par Monsieur Joël Marty, adhérent de l'AAPPMA de Perpignan et pêcheur passionné.

Ce grand rendez-vous de l'année, dans le monde de la pêche, a ses inconditionnels. Pour certains c'est une passion, pour d'autres un passe temps, un sport, où l'occasion de se retrouver bien tranquillement en pleine nature, histoire de se changer les idées.

Deux attitudes de pêche sont les plus courantes. Souvent en solitaire, pour tous ceux qui privilégient la discrétion ou recherchent le charme de la solitude des petits ruisseaux de moyenne montagne. Actuellement, l'activité devient plus ludique et se pratique en groupe, entre amis, souvent au bord des « grandes » rivières.

Même si c'est moins le cas de nos jours, elle demeure une passion qui se partage encore en famille et qui se transmet avec beaucoup de complicité entre générations.

Au bord de l'eau chaque pêcheur à sa technique et son coin de pêche favori. Reste que pour réussir cette journée particulière, une préparation préalable s'impose. D'abord une reconnaissance des lieux en vérifiant l'encombrement des berges, ensuite la mise au point du matériel, nécessairement une relecture de la réglementation qui aurait pu changer, d'une année sur l'autre et pour les perfectionnistes prendre connaissance de la météorologie.

Chacun s'adaptera à l'avancée de la journée. Pour la pêche au toc, aux appâts naturels, le lever du jour peut assurer un bon début. Beaucoup préféreront, le milieu de la journée et tenteront leurs chances aux appâts naturels, par une pêche en dérive, d'autres proposeront différents leurres souples, cuillers tournantes et poissons nageurs. Avec un temps doux et sans vent, quelques éclosions feront le bonheur des pêcheurs à la mouche

Pour tous les pêcheurs de truites, il n'est pas inutile de rappeler, que depuis l'an dernier, le nombre de truites en rivière a été ramené à huit (8), par pêcheur et par jour.



**La pêche révèle votre nature...**



Pour les adhérents 2012 ou 2013 ou 2014 le renouvellement, par Internet, de la carte de pêche 2015, s'effectue d'une manière particulièrement simple et très rapide.

Pour les pêcheurs qui prennent pour la première fois leur carte de pêche par Internet, sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) le dispositif a été amélioré et fonctionne en deux temps.

D'abord s'inscrire et ensuite acheter la carte de pêche choisie.

Cette année la réciprocité entre départements a progressé. La carte interfédérale à prix unique (95 €), permet de pêcher sans coût supplémentaire dans 91 départements, c'est à peu de chose près une carte nationale.

Bien entendu la brochure « pêcher en 66 », accompagné d'un petit dépliant, plié aux dimensions de la carte de pêche, reprennent les informations contenues dans le site Internet [www.peche66.org](http://www.peche66.org), permettent à chaque pêcheur de s'informer et d'être fin prêt.

Pour les pêcheurs qui dévoilent leur adresse internet, l'envoi de la newsletter trimestrielle et les rappels dans les colonnes du journal contribuent à entretenir l'information.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous

**Article pour le Dimanche 01 Mars 2015**

Pêche 66

### OUVERTURE DE LA PÊCHE , JOUR J-7

Samedi 14 mars sera le moment tant attendu par des milliers de pêcheurs de truites. Après une coupure de six mois, animée par diverses variations climatiques, faite de fortes pluies cet automne, de douceur hivernale et de neige en montagne, une forte majorité de pêcheurs de truites, prépare l'ouverture de la pêche dans les cours d'eau de la première catégorie piscicole et dans le plan d'eau du barrage de Vinça.

Après six mois d'interruption, c'est avec enthousiasme et impatience qu'ils vont se retrouver au bord de l'eau, un peu avant 7 heures du matin.

Mais ce jour là il faudra un matériel fin prêt, à la hauteur de tous les espoirs.

Cette année, les rivières principales présentent le plus souvent, un niveau d'eau moyen, favorisant la pêche et permettant de pêcher tous les coups, les bordures, les courants et les grandes fosses.

Dans les affluents et les ruisseaux les eaux courantes et peu profondes, les coups sont plus restreints et demanderont une prospection précise et discrète, mais sont de nature à favoriser tous les modes de pêche.

Pour l'instant les eaux sont froides. Elles le restent en matinée et se réchauffent lentement dans la journée.

En général les zones de calme ou avec un léger courant semblent plus favorables, mais cela dépend des secteurs et des conditions météorologiques.

Certains coups sont plus prospères que d'autres. Il appartient donc à chacun de s'adapter, de pêcher le bon poste au bon moment.

Ce qui est sûr, c'est qu'avec un temps doux tout deviendrait possible, pour une belle ouverture de la pêche.



**La pêche révèle votre nature...**



Pour ce qui est des modes de pêche c'est encore la pêche au toc aux appâts naturels qui reste le meilleur choix du début de saison. C'est la technique la plus répandue pour l'ouverture.

Bien souvent il est nécessaire de répéter plusieurs passages et d'assurer une dérive très lente. Dans tous les cas la discrétion est absolument indispensable pour leurrer des truites méfiantes et calées bien à l'abri.

Dans les parties calmes de la rivière la pêche aux leurres souples, aux cuillers tournantes ou aux poissons nageurs peut décider les truites à mordre et offrir de belles réussites.

Dans le milieu de la journée avec une température de l'air plus élevée, de rares éclosions peuvent se produire et satisfaire les pêcheurs à la mouche.

La pêche ne se cantonne pas qu'aux truites sauvages.

En effet si l'ouverture de la pêche se caractérise par une forte fréquentation c'est aussi du à la présence de truites surdensitaires, prêtes à être pêchées.

Dans le but de séduire et d'essayer de satisfaire les pêcheurs recherchant une pêche facilitée sur le plan technique 2 020 kg de truites, soit plus de 10 000 truites seront déversées sur 26 Parcours Pêche de Loisir.

Sur l'ensemble de ces Parcours Pêche de Loisir, où les responsables de la pêche ont privilégié une pêche accessible à tous, qu'elle que soit la technique utilisée, les pêcheurs seront sans nul doute particulièrement nombreux.

C'est autour de cet objectif qu'ont été préparés ces parcours gratuits (avec la carte de pêche) et de qualité, soit 2 020 kg de truites avec la répartition suivante :

1 275 kg pour 20 Parcours Pêche de Loisir sur les cours d'eau de plaine.

745 kg pour 6 Parcours Pêche de Loisir sur les plans d'eau.

Ces Parcours Pêche de Loisir sont balisés sur le terrain et complétés par le programme des déversements prévus pour l'année.

Dernier détail, la carte de pêche est indispensable. Pour la sixième année consécutive elle s'achète exclusivement par Internet.

Cette année sur le site national [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr), disponible dans chacune des 93 fédérations départementales de pêche. Les informations nécessaires concernant la réglementation sont disponibles sur ce site, ou sur celui de la Fédération [www.peche66.org](http://www.peche66.org) ou encore sur le dépliant disponible chez les dépositaires habituels ou auprès de la Fédération départementale Tel : 04-68-66-88-38, Fax : 04-68-68-74-99 ou par Email : [federationpece66@wanadoo.fr](mailto:federationpece66@wanadoo.fr)

Les tarifs des cartes de pêche 2015 : 95 €, pour la carte interfédérale, réservée aux adultes souhaitant pêcher dans les 91 départements réciprocitaires ; 73 €, pour la carte complète pour les adultes qui pêchent dans le département ; 32 € pour la carte découverte femme ; 6 € pour les jeunes de moins de 12 ans ; 20€ pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans ; 15 € pour la carte journalière ; 32 € pour la carte hebdomadaire valable 7 jours consécutifs.

Bonne lecture et bonne ouverture à tous

Pêche66

**Article pour le Dimanche 18 Mars 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## OUVERTURE 2015

Les pêcheurs de truites ne résistent pas à l'appel de l'ouverture.

Il est vrai qu'elle n'a lieu qu'une fois par an et qu'il vaut mieux ne pas la laisser passer.

Voilà pourquoi de nombreux pêcheurs se lèvent aux aurores et se trouvent très tôt au bord de l'eau.

Pour cette campagne 2015, que sera la saison après les crues de la fin novembre ?

Les observations préalables effectuées devraient rassurer les pêcheurs inquiets car de belles populations de truites ont été remarquées.

Il n'y a aucune raison que la saison 2015 ne soit pas prospère et ne donne pas satisfaction.

Pour l'ouverture une bonne météo serait ce que l'on peut espérer de mieux pour que chacun puisse s'adapter aux conditions d'eau froides, avec des débits d'eau de neige.

Voilà pourquoi la pêche au toc aux appâts naturels constitue la technique de base à l'ouverture.

Cette pratique demande une adaptation pour pêcher en profondeur et lentement à la recherche des truites posées au fonds ou à l'abri dans leurs caches.

Dans tous les cas la discrétion sera absolument indispensable pour leurrer des truites méfiantes.

La Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique, propose aux pêcheurs de truites la possibilité de découvrir les parcours pêche de loisirs.

Ces coins de pêche gratuits et ouverts à tout détenteur d'une carte de pêche offrent la possibilité à tous ceux qui consacrent peu de temps à leur loisir ou ceux qui recherchent une pêche facilitée sur le plan technique de se faire plaisir dès l'ouverture.

Ces parcours sont balisés sur le terrain et inscrits sur le dépliant.

Cette année le réservoir mouche de Millas devient un atout supplémentaire et permettra aux pêcheurs sportifs de s'éloigner des « points de rassemblement » et de débiter de la plus belle des manières avec de belles prises.

En souhaitant à tous les pêcheurs un peu de patience et surtout d'avoir le plaisir de se retrouver dans de bonnes conditions au bord de l'eau.

Reste que la saison de pêche ne se limite pas à l'ouverture

En espérant surtout que la pluie approvisionnera nos cours d'eau durablement et favorisera la vie piscicole ainsi qu'une bonne saison de pêche pour tous.

Bonne lecture et bonne ouverture à tous.

Pêche66

Article pour le Dimanche 15 Mars 2015



**La pêche révèle votre nature...**



### MILLAS JOURNEE OPEN LE 28 MARS

La Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique a œuvré pour que le plan d'eau N° 4 de Millas soit aménagé et spécialement conçu «en réservoir » pour la pêche à la mouche fouettée, en pratiquant le no-kill. Ce plan d'eau permet à tous ceux qui le souhaitent de pêcher, de garder la main en recherchant les conditions nécessaires pour réussir ou de patienter en attendant l'ouverture de la pêche en lac de montagne.

Il offre aussi une excellente occasion à tous ceux qui le désirent de s'initier ou de se perfectionner à la pêche à la mouche. Des séances d'initiation sont prévues cet automne pour découvrir les rudiments et la finesse de la pêche à la mouche. Actuellement, deux mardi soir par mois, des cours de montage de mouche artificielles sont dispensés.

Ces initiatives s'inscrivent dans une politique de développement de la pêche de loisir et sont destinées à un public qui attend de nouvelles offres de pêche pour être satisfait.

Dans ce cadre général l'organisation d'une journée open permet de rendre le réservoir accessible aussi à la pêche aux leurres et d'autoriser la conservation de trois truites pour chaque participant, muni de sa carte de pêche.

Les triples des leurres seront remplacés par un hameçon simple sans ardillon ou ardillon écrasé, exactement comme pour les mouches artificielles.

Cette journée du 28 mars, s'adresse à tous ceux qui n'ont pas la possibilité de pêcher habituellement dans le plan d'eau, de le faire et en cas de prélèvement de contribuer au renouvellement du stock de truites.

Le droit d'entrée est fixé à 15 euros par pêcheur. Toutes les prises de truites devront être conservées. Le point d'inscription, qui se situe au deuxième ponton, face à la voie rapide, réservera le meilleur accueil à tous les participants et en particulier à tous ceux qui se seront inscrits préalablement.

Ces derniers bénéficieront d'un casse croûte offert gratuitement par les organisateurs.

Mais l'organisation ne s'arrête pas là. Afin d'encourager le renouvellement des journées OPEN et de dynamiser leur contribution dans la promotion de la pêche, la Fédération organise le challenge de la plus grosse truite pesée et mesurée.

Pas de catégories distinctes prévues, entre la pêche à la mouche fouettée et la pêche aux leurres. Evidemment, les pêcheurs en float-tube sont les bienvenus.

Chaque catégorie sera composée d'un sénior, d'un jeune de moins de 18 ans et d'une femme.

Les gagnants de ce challenge annuel seront dans chaque catégorie les pêcheurs ayant réalisé la plus grosse prise, exclusivement lors des journées OPEN.

Les prises seront validées par les commissaires en place, c'est-à-dire mesurées, pesées et photographiées seules et puis avec le pêcheur.

Sept journées OPEN sont prévues, la prochaine aura lieu le samedi 25 avril de 7h à 17h suivie par les samedis 17 octobre, 21 novembre et 13 décembre.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous

Pêche66

**Article pour le Dimanche 22 Mars 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## RENDEZ VOUS AVEC LES TRUITES

Durant le week-end du 04 avril, les vingt un Parcours Pêche de Loisirs (sur les cours d'eau et plans d'eau de plaine) mis en place par la Fédération départementale vont recevoir le déversement de 1 145 kg de truites soit 6 000 poissons.

Evidemment les parcours peuplés de truites sauvages ou issues des repeuplements avec des alevins de truites farios Carança restent le choix de prédilection de nombreux pêcheurs.

Il est vrai qu'avec une pression de pêche trop importante sur certaines parties, il semble utile de les soulager en recherchant à diversifier l'offre et ainsi trouver un équilibre destiné satisfaire un maximum de pêcheurs.

C'est ainsi que le déversement de quelques truites à la maille, dans des secteurs appauvris par des détériorations parfois chroniques et peu visibles, semble approprié et permet de pratiquer une pêche facilitée sur le plan technique.

Reste que quelles que soient les causes et les raisons, c'est généralement une occasion discrète de voir les as de la gaulle en action et plus généralement de nombreux néophytes tenter de s'y mettre, le plus efficacement possible.

L'état des eaux revenu à des niveaux plus corrects après les dernières pluies devraient permettre de choisir ses coins de pêche et également à la Fédération départementale d'assurer les déversements convenus de longue date et reportés sur le dépliant, mais avec une dotation supplémentaire effectué par l'AAPPMA locale, sur la Têt au pont de Catllar à Prades.

Vallée de l'Agly : 245 kg 1) La Boulzane à Caudiès : 40 kg 2) L'Agly à St Paul de Fenouillet au pont de la Fou à la prise d'eau du Canal de Saint Arnac : 135 kg 3) La Désix à Pezilla : 20 kg, 4) 50 kg plan d'eau de Rivesaltes.

Vallée de la Têt : 420 kg

5) le plan d'eau de Prades :40 kg, 6) la Têt au pont de Catllar à Prades : 50 kg, 7) du pont d'Eus au pont de Marquixanes : 50 kg, 8) le barrage de Vinça : 150 kg, 9) La Têt à Rodes : 50 kg, 10) La Têt à Ille (Mas Pla) : 50kg, 11) Le passage à gué de Néfiach : 30kg.

Vallée du Tech : 480 kg.

12) le Tech à Prats de Mollo : 35 kg, 13) à Saint Laurent de Cerdans : 35 kg, 14) Le Tech à Arles sur Tech : 60 kg, 15) le Tech à Amélie : 60 kg, 16) le Tech à Céret : 75 kg, 17) le Maureillas : 35 kg, 18) Le Tech au Boulou : 60kg, 19) le Tech au gué d'Ortaffa :50 kg, 20) le Tech à Elne de part et d'autre du pont de la RD 914 : 40 kg, 21) le Tech à Argelés, à l'arbre blanc :30 kg.

Ces dotations sont destinées à satisfaire un maximum de pêcheurs pour ce long week end de Pâques et tout le monde espère et souhaite en profiter.

Sur tous ces « Parcours Pêche de Loisirs » la pêche restera interdite exceptionnellement le Jeudi 2 et Vendredi 3 avril.

Bien entendu partout ailleurs, avec un niveau d'eau plus ou moins soutenu sur l'ensemble des cours d'eau, la pêche des truites sauvages s'avère généralement intéressante. Du petit ruisseau à la grande rivière, les truites occupent de nombreux postes. Même dans des conditions favorables, pour réussir il faut prospecter patiemment et c'est sans doute le vers de terre qui reste l'appât de choix. Tout ceci sans oublier que les truites restent méfiantes et qu'il faut toujours rester discret.

En espérant bien entendu qu'une belle journée sur le plan météorologique contribuera pleinement à la réussite de ce grand rendez vous avec les truites.

Un dernier rappel la carte de pêche est obligatoire et s'achète sur le site internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr). Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche66

Article pour le Dimanche 29 Mars 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## CONCOURS PHOTO DES PLUS BELLES PRISES

A l'origine il s'agissait d'un simple concours initié dans le but de promouvoir le patrimoine piscicole dans le département des Pyrénées-Orientales.

Il a ensuite été ajusté dans le but de favoriser au mieux l'exercice de la pêche et pour inciter chaque pêcheur à contribuer à soutenir l'action de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, par la transmission de ses plus belles photos.

Axé sur le thème de la pêche et de l'eau, il permet de mettre en valeur le magnifique potentiel halieutique des rivières et des plans d'eau des Pyrénées Orientales.

Il comprend cinq catégories : « les pêcheurs de salmonidés », « les pêcheurs de carnassiers », « les pêcheurs de lacs de montagne », « les dames » et « les jeunes ».

Il est ouvert à tous les pêcheurs titulaires d'une carte de pêche prise en 2015 dans le département des Pyrénées Orientales.

Dans la pratique il suffit de communiquer les photos numériques à la Fédération, qui se chargera de les transmettre au journal l'Indépendant. Evidemment il s'agit de clichés recherchant à mettre en valeur le sujet principal, le poisson, le pêcheur où les deux en même temps.

En fonction du rythme de production des photos, plusieurs insertions collectives compléteront les rubriques spéciales, créées autour des événements de la saison de pêche.

Avec l'accord de leurs auteurs, les clichés reçus pourront être publiés sur le site internet de la Fédération. Les internautes qui le souhaitent auront ainsi la possibilité de participer en donnant leur avis. La meilleure photo, de chaque catégorie, sera récompensée.

Pour clore le concours, le jury composé des représentants du journal l'Indépendant et de la Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique se réunira début décembre. De nombreuses récompenses seront proposées.

Pour y participer c'est facile, il suffit de transmettre votre photo à la fédération qui se chargera de vous envoyer le formulaire d'inscription ainsi que le règlement. Le formulaire complété sera retourné à la Fédération, soit par courriel à [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr) soit par la poste, à l'adresse suivante :

Fédération des Pyrénées Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique,

Maison de la Pêche et de la Nature, Route départementale 916, 66 170 Millas.

Bonne pêche et belles photos, à toutes et à tous

Pêche 66

Article pour le Dimanche 6 Avril 2014



**La pêche révèle votre nature...**



## PREPARER L'AVENIR

Le nouveau défi, pour l'avenir de la pêche associative de loisir, s'est de s'adapter, aux attentes des pêcheurs, aux nouvelles formes de consommation, dans un contexte environnemental qui évolue.

La loi sur l'eau de décembre 2006 a permis la création de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) et de doter les Fédérations départementales de pêche de compétences en matière de gestion et de préservation des milieux aquatiques.

Rapidement la FNPF a apporté une aide à l'emploi conséquente aux Fédérations départementales de pêche, dans le but de les professionnaliser sur les domaines de compétences techniques et de développement du loisir pêche.

Sur le développement du loisir pêche la diversification des cartes de pêche et leur système de distribution par Internet devient un atout.

Les résultats des ventes de cartes par Internet depuis 5 ans permettent d'analyser le comportement des pêcheur et le choix des produits.

Cette prise en compte doit être exploitée pour travailler au maintien des effectifs de pêcheurs réguliers, qualifiés de «membres actifs» dans les statuts.

Reste qu'avec une population urbaine qui augmente, l'activité de loisir pêche, se fond dans la profusion d'offres diverses et variées et réduit le recrutement de nouveaux pêcheurs.

C'est dans ce cadre que la recherche d'une réglementation moins compliquée et l'accompagnement des néophytes prend toute sa signification.

Depuis la Maison de la Pêche et de la Nature l'animation de la pêche et la découverte du milieu aquatique commence à s'installer avec un certain succès.

Sont concernés les publics scolaires, périscolaires, mais également des stages pêche nature pour les jeunes de 10 à 14 ans, des initiations à diverses techniques de pêche, sur demande pour les adultes, et les Estiv'Pêche pour les familles en vacances durant les mois d'été.

Des Associations Agréées essaient de susciter des nouvelles vocations par différentes animations. L'Albérienne de son côté et sur son territoire, avec le soutien conjugué des municipalités et de la Fédération, mais avec l'aide de nombreux bénévoles assure plusieurs demi journées d'initiation à Ortaffa pour les enfants de moins de 12 ans.

La pêche catalane s'efforce d'innover, de faciliter l'apprentissage de la pêche pour envisager l'avenir avec optimisme.

Bonne pêche à toutes et à tous

Pêche 66

Article pour le Dimanche 12 Avril 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## OUVERTURE DU LAC DE BALCÈRE

Le Parcours de Pêche Touristique de Balcère, sur la commune des Angles, ouvrira ses portes aux pêcheurs le Samedi 25 Avril jusqu'au dimanche 27 septembre 2015 inclus.

Attention cette année pour la première fois, les jours d'ouverture ont été ajustés selon deux calendriers.

Du 25 avril au 10 juin et du 5 au 27 septembre ouverture de la pêche, 4 jours par semaine : samedis, dimanches, lundis, mercredis et jours fériés.

Du samedi 13 juin au mercredi 2 septembre inclus, ouverture de la pêche tous les jours.

La pêche est autorisée de 7h00 à 18h00 (et non 19 h).

Le lac de Balcère constitue un parcours de pêche de qualité et permet aux néophytes comme aux pêcheurs confirmés, de réaliser de belles pêches : le lac est peuplé de truites Arc-en-ciel, de truites farios et de saumons de fontaine.

Sur ce début de saison, un effort particulier est assuré par le déversement d'une tonne de poissons (plus de 3 500 poissons), dans le but de satisfaire largement l'ensemble des pêcheurs.

Rappel de la réglementation de la pêche en vigueur sur le parcours touristique .

- Le pêcheur doit être titulaire d'une carte de pêche ou, à défaut, acheter sur place une carte de pêche journalière spéciale, appelée carte nomade.

- Préalablement chaque pêcheur doit se munir obligatoirement d'un ticket journalier.

Ce ticket journalier est délivré sur place à l'accueil, au prix de 17 € pour les adultes et de 12 € pour les jeunes de moins de 18 ans au 1er Janvier 2015.

Pour bénéficier d'une remise, les pêcheurs peuvent aussi, s'ils le souhaitent, acheter sur place des carnets de dix ou de cinq tickets. Les carnets pour adultes comprennent, soit 5 tickets (81€), soit 10 tickets (153€) et pour les jeunes de moins de 18 ans, soit 5 tickets (57€), soit 10 tickets (108€).

- La pêche est autorisée à une seule canne, selon les modes de pêche légaux (appâts naturels, leurres artificiels, mouche fouettée...)

- Le nombre maximum de capture autorisé est de 8 salmonidés par jour et par pêcheur et il est recommandé à chaque pêcheur de les conserver dans une bourriche individuelle.

Deux interdictions sont rappelées :

Lamorçage et l'emploi de fromage ainsi que les granulés servant à l'alimentation du bétail ou du poisson.

Les poissons capturés doivent être obligatoirement conservés. Les pêcheurs ne sont pas autorisés à relâcher les poissons pour continuer à pêcher (à l'exception des pêcheurs sportifs, utilisant des hameçons sans ardillon ou ardillon écrasé).

Cette année, il y aura 3 concours de pêche les 28 Juin, 19 Juillet et 23 Août 2015. Il n'y a pas de coût supplémentaire pour y participer.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur le parcours touristique, n'hésitez pas à contacter la Fédération Départementale de Pêche (04/68/66/88/38) ou encore la maison du Tourisme des Angles (04/68/04/32/76)

Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche66

Article pour le Dimanche 19 Avril 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## PLACE AU BROCHET

Après trois mois de fermeture, destinée à protéger la reproduction de l'espèce, la pêche du brochet va ouvrir le vendredi 1er mai 2015.

C'est une date nationale, très symbolique, destinée à marquer un événement attendu par des pêcheurs de carnassiers de plus en plus nombreux.

Voilà une occasion, pour de nombreux passionnés, d'aller au contact avec le plus puissant de nos carnassiers d'eau douce: Passée sa période de reproduction, qui lui a fait perdre beaucoup de calories, le brochet retrouve son appétit légendaire, pour le plus grand bonheur des amateurs de sensations fortes.

Le brochet s'est implanté dans notre département suite à des campagnes d'alevinage et de déversement. Aujourd'hui, *Esox Lucius* est présent dans les grands plans d'eau de Villeneuve-de-la-Raho et du barrage sur l'Agly, ainsi que dans les parties inférieures de la Désix et de l'Agly (dans leur partie classée en 2<sup>ème</sup> catégorie piscicole).

Le brochet demeure un poisson très recherché par les spécialistes de la pêche des carnassiers, car il faut bien avouer que ce poisson est l'un des plus valeureux combattants de nos rivières et plans d'eau. Plusieurs techniques de pêche ont fait leur preuve dans la recherche de ce poisson : la pêche au vif reste bien sûr une des techniques couramment employée, mais la pêche aux leurres artificiels, devient de plus en plus prisée et offre de très bons résultats. Enfin, la pêche au poisson mort manié propose une alternative entre ces différentes techniques.

Reste que le brochet se déplace beaucoup. Il peut s'installer sur les bordures où se retrouver sur les hauts fonds ou en pleine eau.

Sur le plan d'eau du barrage sur l'Agly la pêche en barque autorise une pêche sportive, riche de techniques différentes et efficace en terme de prospection.

A compter du 9 mai et jusqu'au 31 octobre, la pêche en float-tube, autorisée uniquement en rive droite et jusqu'au milieu du lac, complétera la panoplie des pêcheurs sportifs, en apportant une note ludique.

A ce sujet il est nécessaire de rappeler que la pêche en barque et en float-tube sur le plan d'eau du barrage sur l'Agly répondent à une contrainte stricte en terme de sécurité.

Pour s'assurer que chaque pêcheur qui a acheté une option soit pêche en barque, soit pêche en float-tube, a pris connaissance de la réglementation spécifique autorisant la navigation, la Fédération départementale, en contre partie de la signature d'une décharge, délivre une plaque d'immatriculation ou un brassard.

Enfin, rappelons que dans le département des Pyrénées Orientales, il existe une réglementation précise concernant la pêche du brochet.

En particulier sa taille de capture est portée à 60 cm, et le nombre de prises est limité à trois carnassiers par pêcheur et par jour.

En ce qui concerne les sandres et les black-bass, leur pêche reste interdite sur les plans d'eau de Saint Féliu d'Avall et de Villelongue dels Monts jusqu'au 10 juillet 2015 inclus.

Pour les amateurs de pêche en lac de montagne, un petit rappel, le parcours touristique de l'étang de Balcère est ouvert depuis le 25 avril et c'est vraiment le moment d'en profiter.

Bonne pêche à toutes et à tous !

**Article pour le Dimanche 26 Avril 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## LA PECHE POUR TOUS

L'un des objectifs de la Fédération des Pyrénées Orientales pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques est de promouvoir la pêche pour tous. En essayant de maintenir un juste équilibre entre les différentes pratiques, en harmonisant la réglementation et en créant, autour du potentiel du territoire, des parcours qualifiés de tourisme pêche, elle a la volonté de répondre aux attentes de tous les pêcheurs, du débutant au pêcheur confirmé. Dans ce cadre, l'évolution des différents parcours de pêche répond à un besoin de promotion et à la spécialisation des techniques de pêche.

Après l'ouverture de la pêche du brochet le vendredi 1er mai, avec une promotion largement assurée par la pêche en barque, sur le plan d'eau du barrage sur l'Agly, ce sera au tour de la pêche en float tube, portée par un succès grandissant.

Ainsi, du 9 mai au 31 octobre, sur le plan d'eau du barrage de l'Agly et sur le plan d'eau de Rivesaltes, la pêche en float tube répondra à l'attente des jeunes.

Pour les carpistes le plan d'eau de Villelongue dels Monts, sera l'occasion d'un enduro le week-end du 8 au 10 mai.

Reste que tous les pêcheurs de truites, après un bon début de saison, sont toujours aussi impatients de profiter des possibilités offertes par les Parcours Pêche de Loisirs.

Ce sera le cas pour le week-end du 8 au 10 mai 2015, avec plus de 6000 truites (soit 1 250 KG) déversées sur 24 Parcours Pêche de Loisirs.

Vallée de l'Agly : 220kg de Truites arc en ciel : 1) 30 kg dans la Boulzane à Caudies; 2) 120 kg partagés dans l'Agly à Saint Paul de Fenouillet, à la prise d'eau du canal de Saint Arnac ; 3) 20 kg sur la Désix à Pézilla de Conflent ; 4) 50 kg au plan d'eau de Rivesaltes.

Vallée de la Têt : 525 kg de Truites arc en ciel : 5) 40 kg dans le Plan d'eau de Prades ; 6) 50 kg dans la Têt du pont d'Eus à Marquixanes ; 7) 150 kg de Truites arc en ciel dans le plan d'eau du barrage de Vinça ; 8) 40 kg dans le plan d'eau des Escoumes à Vinça ; 9) 50 kg dans la Têt à Rodés ; 10) 50 kg dans la Têt de l'aval du Mas Pla au pont de la route départementale 2 ; 11) 5 kg dans le petit plan d'eau d'Ille sur Têt ; 12) 30 kg dans la Têt à Néfiach ; 13) 70 kg dans le plan d'eau de Millas et 14) 40 kg dans le plan d'eau du Soler.

Vallée du Tech : 505 kg de Truites arc en ciel : 15) 30 Kg à Prats de Mollo ; 16) 30 kg à Saint Laurent des Cerdans ; 17) 55 kg dans le Tech à Arles sur Tech ; 18) 55 kg dans le Tech à Amélie les Bains ; 19) 70 kg dans le Tech à Céret ; 20) 35 kg à Maureillas ; 21) 60 kg dans le Tech au Boulou ; 22) 30 kg dans le Tech à l'arbre blanc à Argelès ; 23) 50 kg dans le Tech au gué d'Ortaffa ; 40 kg dans le Tech 300 m de part et d'autre du pont d'Elne et 24) 50 kg au plan d'eau de Villeneuve de la Raho.

En espérant que ces lâchers de truites permettent à de nombreux pêcheurs de retrouver ou de découvrir des conditions de pêche à leur convenance.

Pour tous ceux qui n'auraient pas encore pris leur carte de pêche il suffit de se connecter sur le site internet [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr), et en quelques clics de l'imprimer.

Pour toute information complémentaire il est possible de consulter les panneaux d'affichage sur place ou de consulter le site Internet : [www.peche66.org](http://www.peche66.org), de téléphoner à la Fédération au 04.68.66.88.38 ou d'envoyer un courriel à [federtionpeche66@wanadoo.fr](mailto:federtionpeche66@wanadoo.fr).

Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche66

Article pour le Dimanche 3 Mai 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## DES BENEVOLES A L'HONNEUR

A l'occasion du congrès annuel qui s'est tenu le 19 avril à Céret, la Fédération Départementale des Pyrénées Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a remercié quelques personnalités engagées auprès des pêcheurs et récompensé un certain nombre de collègues impliqués et d'agents particulièrement méritants.

C'est ainsi que le Président René PATAU a remis :

La médaille du mérite associatif de la Fédération Nationale de Pêche en France à Jean Pierre Juanole président de l'AAPPMA de Serralongue associé à Philippe Juanola Garde pêche et président de l'ACCA de Serralongue, à Gilbert Arnaud président de l'AAPPMA de Font Romeu et à Fabienne Pédreno secrétaire comptable de la Fédération de Pêche des Pyrénées Orientales.

La Médaille d'honneur du Club Halieutique : en bronze à Michel Lopez président de l'AAPPMA de Céret, à Michel Vivas et Bastien Périno respectivement garde pêche et agent de développement à la Fédération de Pêche des Pyrénées Orientales.

La médaille d'honneur de la Fédération : à Monsieur Alain Torrent Maire de Céret, à Madame Hermeline Malherbe Présidente du Conseil Départemental, à Madame le lieutenant Laurence Mazodier, responsable de la brigade de gendarmerie de Font Romeu, à Messieurs Jacques Pizana, Gérard Layes et André Fagède, gardes pêche particuliers et à Messieurs Jhonny Maureau et Robert Dalos respectivement présidents de l'AAPPMA du Soler et d'Arles sur Tech.  
Bravo et toutes nos félicitations à tous pour ces récompenses largement méritées.

Bonne lecture à toutes à tous.

Pêche66

Article pour le Dimanche 10 Mai 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## OUVERTURE DES LACS DE MONTAGNE

Depuis des années, sur l'ensemble des lacs de montagne il n'y a qu'une seule ouverture et pour 2015, ce sera le samedi 30 mai. Pour certains pêcheurs, cette date permet d'entamer véritablement la saison de pêche, pour d'autres, sans doute plus polyvalents, elle la prolonge ou la complète.

Mais tous sont impatients de pouvoir organiser cette sortie et de passer une belle et bonne journée au grand air. A ce jour les derniers renseignements confirment que le dégel a bien avancé et gagné la majorité des secteurs. Quelques groupes de lacs restent partiellement enneigés et ne sont pas encore tout à fait prêts, comme les secteurs du Lanoux, du Péric et des Camporells.

Mais c'est l'état des eaux, avant tout, qui va influencer le comportement alimentaire des truites. Avec des eaux provenant de la fonte de la neige et dont très froides, les pêcheurs devront adapter leurs techniques et rechercher les zones les plus favorables pour la pêche.

C'est peu de jours avant l'ouverture et en fonction des dernières prévisions météorologiques que les pêcheurs choisiront leur lac. Même si ses deux dernières années la neige est venue contrarier ce premier rendez vous, chacun espère le grand soleil, avec tous les espoirs de réussite qu'il véhicule.

Bien évidemment il est conseillé à tous les pêcheurs de prendre connaissance de la réglementation pour préparer l'ouverture en toute sécurité.

Sur les lacs du Carlit, deux lacs seront pêchés à la mouche fouettée en pratiquant le No-Kill : le Long d'en Haut et le Casteilla

Toujours sur les lacs du Carlit et uniquement sur ces lacs, du 30 mai au 5 Juillet inclus, seule la pêche des truites fario sera autorisée. Toute Truite Arc en Ciel « Bouillouses » capturée devra obligatoirement être remise à l'eau avec précaution.

Huit autres lacs seront pêchés à la mouche fouettée en pratiquant le No-Kill :

Les trois Prigues du groupe Péric, les deux Boutassous du groupe Aude, les Bassettes aval, le Long et le petit Rond du groupe Camporells.

Le nombre maximum de captures et le transport de salmonidés par jour et par sortie de pêche est fixé à 8 salmonidés dans tous les plans d'eau.

Cette année un carnet de captures spécifique aux lacs de montagne et à retourner à la Fédération départementale de pêche est intégré dans le dépliant « pêcher dans les lacs de montagne ».

La taille réglementaire de capture (minimum) sur les plans d'eau, pour les salmonidés est de 25 cm, sauf pour le cristivomer 35 cm et pour les salmonidés (truites fario, arc en ciel et ombles) du plan d'eau des Bouillouses où elle est portée à 30 cm.

Rappelons qu'au-delà de la surveillance de la pêche et des frayères, la gestion piscicole se complète tous les ans avec les opérations d'alevinages des lacs de montagne.

Les alevins et truitelles, introduits, avec beaucoup de soins par les bénévoles, sont produits par la pisciculture de Sahorre à partir des souches de truites fario Carança et arc en ciel Bouillouses. Ces poissons ne devenant capturables qu'après la troisième année de mise en œuvre.

Dans la perspective de l'ouverture et de l'engouement qu'elle provoque chaque année, d'importantes opérations de déversements de Truites Arc en Ciel seront mises en place avec le soutien des membres des associations de pêche locales. Cette année, ce sont plus de 5 000 truites qui rejoindront les eaux des Parcours Pêche de Loisirs de Puyvalador (150 kg), de Matemale (400 kg), du petit plan d'eau de la Jasse de Calvet (30 kg), du Passet (100 kg), du Long d'en Bas (100 kg), des plans d'eau du Ticou (100kg), de Saillagouse (100kg) et d'Osséja (100 kg).

Bonne ouverture à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 17 Mai 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## JOURNÉE NATIONALE DE LA PÊCHE À MILLAS

La Fédération Nationale pour la Pêche en France propose tous les ans, le premier dimanche de juin, l'organisation de la Journée Nationale de la Pêche. Pour 2015, c'est le dimanche 07 juin.

Cette année la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées Orientales renouvelle son engagement pour s'associer à cette manifestation et au marché floral de Millas organisé à la maison du Parc.

A cet effet, toute la journée, des animations se dérouleront autour des plans d'eau dans le but d'accueillir un large public et de faire découvrir le loisir et ses différentes techniques de pêche. L'accueil et les inscriptions se feront à la cabane du pêcheur, située entre les plans d'eau.

En tout début de matinée à partir de 8 h à 11 h le parcours pêche de loisirs rassemblera les passionnés de truites autour d'un concours aux appâts naturels bénéficiant d'un accès libre et gratuit, avec une remise de prix vers 11 h 30. Chaque participant est invité à se faire accompagner d'un débutant.

Sur ce même plan d'eau toute la journée présentation de matériel et de différentes techniques de pêche : carpe, coup, float tube et barque.

Le plan d'eau central (N°3) accueillera les dames et les jeunes et bénéficiera de l'encadrement des animateurs de la Fédération.

L'apprentissage de la pêche aux leurres pour les dames, en rive « Est », de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30.

De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, initiation pêche au coup sur la berge « Nord » pour les jeunes de moins de 12 ans et sur la berge « Ouest » pêche aux leurres pour les plus de 12 ans.

Toutes les 1/2 heures à partir de 10h une calèche gratuite pouvant transporter 10 personnes et 4 enfants, effectuera la liaison entre le marché floral et les plans d'eau.

Le repas du pêcheur et le verre de l'amitié sera offert aux animateurs et aux participants qui se seront inscrits préalablement.

En fin de matinée à 10 h 30 journée portes ouvertes à la Maison de la Pêche et de la Nature. Une occasion de découvrir les locaux et s'informer rapidement sur les activités de la Fédération départementale, son organisation, les actions pour les milieux, la gestion piscicole ainsi que l'animation de l'initiation pêche et de la sensibilisation à l'environnement.

Cette journée se veut être un dimanche de fête au bord de l'eau. Découvrir ou redécouvrir les plans d'eau, s'initier à la pêche et surtout de passer un bon moment d'échanges.

Le programme détaillé des activités est consultable sur le site [www.peche66.org](http://www.peche66.org)

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à appeler le 04 68 66 88 38.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous !

Article pour le Dimanche 31 Mai 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## LES ECHOS DE L'OUVERTURE DES LACS

Les Pyrénées-Orientales offrent aux pêcheurs de lacs de montagne la possibilité de pratiquer leur loisir dans des milieux privilégiés.

Ces lacs sont un monde à part. Chaque lac présente un profil différent auquel le pêcheur devra adapter son approche et sa technique. Pour cette ouverture 2015 les conditions quasi estivales laissaient espérer une belle entame.

Sur les chapelets de lacs peuplés de truites sauvages, la pêche à la mouche, toute en finesse et élégance, pour les moucheurs avertis, a vu son essor concurrencé par la pêche aux leurres.

Sans doute que cette technique « plus classique », jugée plus accessible et ne nécessitant pas un long apprentissage, convient mieux à ceux qui recherchent l'efficacité.

Pour l'ouverture la pêche y a été capricieuse et les meilleurs moments le matin de bonne heure et le milieu de la journée.

Sur les huit plans d'eau de montagne, gérés en Parcours Pêche de Loisirs, les choses sont différentes. Souvent qualifiés de pêche facile, sur des poissons peu farouches, ils offrent l'avantage de leur proximité. Les principales techniques de pêche sont l'appât naturel à fonds ou entre deux eaux, plus rarement au lancer en animant une cuillère.

Ils s'adressent à tous ceux qui consacrent peu de temps à la pêche ou qui recherchent une pêche facilitée sur le plan technique.

Cet attrait c'est confirmé ce samedi 30 mai.

Selon les retours de la garderie, sur les huit cent pêcheurs contrôlés en matinée, soixante trois pour cent ont fréquenté les Parcours Pêche de Loisirs et conservé mille cinq cent truites

Dans le lot de belles prises, sans égaler les records des années passées, mais la saison ne fait que commencer.

Cette synthèse rapide a été possible grâce à un travail d'équipe, qu'il convient de remercier.

Le travail et surtout la mobilisation bénévole de quinze gardes pêche particuliers, venus épauler les agents de la Fédération, avec le renfort précieux de la gendarmerie de Font Romeu.

L'ensemble des pêcheurs étaient en possession de la carte de pêche et ont respecté la réglementation applicable.

Au delà du loisir, le contrôle des pêcheurs et la surveillance de la pêche, c'est aussi une image du dynamisme de l'organisation de la pêche et de la mobilisation de ses représentants.

Bonne continuation et bonne pêche à toutes et à tous.

Article pour le Dimanche 07 Juin 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## PECHER LA TRUITE

Avec l'ouverture des lacs, pour de nombreux pêcheurs, la saison de pêche bat son plein.

Avant l'arrivée des vacanciers c'est sans nul doute cette partie de la saison que chacun préfère et espère riche de belles captures et de bons souvenirs.

Dans le département les pêcheurs de truites ont à leur disposition 1.085 km de cours d'eau de 1ère catégorie piscicole. Dans ces secteurs préservés les populations de truites sauvages sont bien implantées et intéressantes à pêcher à tous modes de pêche. Pour les captures en cours d'eau la taille minimum de capture est de 20 cm sauf sur les vallées de la Rotja et de Mantet où elle est portée à 23 cm. Seuls sur les parcours en No Kill où sans panier toutes les captures doivent être relâchées.

Les amateurs de pêche en lacs de montagne ne sont pas en reste avec soixante plans d'eau à leur disposition.

Le plus souvent la pêche est ouverte 3 jours par semaine. Avant toute sortie de pêche il convient de prendre connaissance de la réglementation, des jours et des modes de pêche autorisés. Ici la taille minimum de capture est de 25 cm, sauf pour les truites des plans d'eau des Bouillouses pour lesquelles la taille légale de capture est de 30 cm.

Pour les 6 lacs pêchés en no kill, toutes les truites doivent être relâchées et sur les lacs du Carlit toute capture de truite arc en ciel doit être remise à l'eau jusqu'au 5 juillet inclus.

Pour les débutants un apprentissage sur la pêche en lac de montagne est proposé le dimanche 21 juin sur le lac de barrage de la Bouillouses (inscription au 04 68 66 88 38). Pour ceux qui disposent de peu de temps ou qui recherchent une pêche facilitée sur le plan technique des parcours pêche de Loisirs bénéficient de déversements de truites.

Le programme prévu pour le week end du 20 et 21 juin organise la répartition de 835 kg sur les Parcours Pêche de Loisirs.

Dans les Parcours Pêche Loisirs de montagne, déversement de 640 kg dans les plans d'eau suivants: Matemale 200 kg, Puyvalador 80 kg, petit lac de la Jasse de Calvet 30 kg, Le Passet 80 kg, le Long d'en Bas 100 kg, le Ticou 50 kg, le plan d'eau d'Osséja 50 kg, le plan d'eau de Saillagouse 50 kg.

Dans les Parcours Pêche de Loisirs de plaine, déversement de 195 kg dans les plans d'eau suivants: le Soler 40 kg, Millas 70 kg, Ille sur Têt 5 kg, les Escoumes à Vinça 40 kg et sur le plan d'eau de Prades 40 kg.

Enfin n'oubliez pas aussi le charme du parcours touristique de Balcère. La pêche jusqu'à présent autorisée quatre jours par semaine, a été ouverte tous les jours dès le 13 juin, jusqu'au dimanche 2 septembre 2015.

Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 14 Juin 2015



**La pêche révèle votre nature...**



Remise de la 1 000<sup>ème</sup> carte de pêche dans les locaux de l'Indépendant le 11 Février à Mr MARTY Joel



Journée Nationale de la Pêche le 7 Juin



Fête de la Nature à Villeneuve de la Raho le 23 et 24 Mai



## INAUGURATION DE LA MAISON RÉGIONALE CHASSE ET PÊCHE LE 30 NOVEMBRE

Mr PATAU René - *Président de l'Union Régionale des Fédération Départementales de Pêche du Languedoc-Roussillon et de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées-Orientales.*

Mr GAILLARD Jean-Pierre - *Président de la Fédération Régionale des Chasseurs du Languedoc-Roussillon, de l'Association Régionale de la Chasse de la Pêche et de la Nature et de la Fédération des Chasseurs de l'Hérault.*

Mr ALARY Damien - *Président de la Région Languedoc-Roussillon.*



Maison Régionale de la Chasse de la Pêche et de la Nature à Montpellier au 1039, rue Georges Méliès



Assemblée Générale de la Fédération de Pêche à Millas le 7 Mars 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## Remise des Prix du concours photo dans les locaux de l'Indépendant



Thomas Montes - Truite fario - 60cm



Vincent Avellaneda- Truite fario



Théo Aguilera - Truite fario - 49cm



Stéphane Moulay - Truite fario - 46cm



Camille Fourquet - Truite fario -



Benjamin Da Costa Lopez - Brochet



Anthony Beltran - Brochet - 85cm



Kelly Brener - Silure - 85cm



Stephane Riviere- Perche - 50cm



Guillaume Surjus - Chevesne



Malko Chavo  
Perche



Gwillem Lecore  
Brochet



Victor Pillet  
Perche



Fabio ASSENS  
Truite fario - 40cm



La pêche révèle votre nature...



## CONCOURS DE PÊCHE

Dans le département des Pyrénées Orientales, les activités liées à la pêche ont toujours été très nombreuses grâce à la mobilisation de bénévoles motivés, et soucieux de satisfaire au mieux les attentes de leurs adhérents et des pêcheurs en général.

C'est ainsi que sont organisés à travers le département les traditionnels et nombreux concours de pêche.

Le coup d'envoi de la campagne estivale a démarré tout début juillet et va se poursuivre avec les concours suivants, tout public (TP) ou réservés aux jeunes (J).

Le samedi 18 juillet sur le plan d'eau du Ticou à Bolquère de 8 h 30 à 11 h 30 (J), sur le plan d'eau de Prades (TP) de 8 h à 19 h, au plan d'eau de l'île à Saint Paul de Fenouillet, de 8 h à 11 h (TP), ainsi que sur le Carol, à Latour de Carol, avec le concours réservé aux enfants et aux personnes handicapés, de 9 h 30 à 11 h 30.

Le dimanche 19 juillet à Maureillas (TP) de 8 h à 11 h, sur le Cady, dans la traversée de Vernet les Bains, (TP) de 8 h 30 à 11 h 30, à Arles sur Tech, à la Fontaine de Buis (TP) de 8 h 15 à 11 h 15, ainsi qu'à Balcère (commune des Angles, de 7 h à 11 h 30, avec le traditionnel concours de pêche (TP) couplé à la fête.

Le samedi 25 juillet une journée d'initiation à la pêche en lac de montagne se déroulera sur les berges de l'Étang Long d'en Bas, au pied du site des Bouillouses.

Destinée au grand public, cette journée d'initiation est consacrée à la découverte de la pêche à la truite en lac de montagne.

Il s'agit d'une activité gratuite, organisée par la Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en partenariat avec le Conseil Départemental.

Dans la pratique, la carte, le matériel et les appâts sont fournis. L'encadrement est assuré par les animateurs bénévoles de la Fédération et des Associations agréées de Pêche locales.

La journée est découpée en quatre sessions, ouvertes chacune à une vingtaine de pratiquants pour une durée de deux heures.

Les inscriptions et le départ se feront à proximité du point d'arrêt des navettes (derrière le refuge du Club Alpin) à partir de 8 h, 10 h, 13 h 30 et 15 h 30.

Toutes les informations sur ces concours et ceux du mois d'août se retrouvent dans le dépliant qui accompagne l'achat de la carte de pêche, ou bien sur le site Internet [www. Peche66.org](http://www.Peche66.org).

De nombreux bénévoles oeuvrent pour que l'ambiance et le succès de ces manifestations soient assurés et ainsi valoriser la pêche. La meilleure façon de les remercier c'est d'y participer.

Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 28 Juin 2015



**La pêche révèle votre nature...**



### ALLEZ A LA PÊCHE

L'été est synonyme de vacances et de cours d'eau faiblement alimentés. Heureusement cette année pour notre département avec les pluies conséquentes de là mi juin, la ressource reste suffisante et c'est tant mieux pour la faune et la flore aquatique.

Cela permet ainsi aux pêcheurs locaux de continuer à s'adonner à leur activité favorite et de prospecter un maximum de cours d'eau et plans d'eau.

Reste que le caractère capricieux des truites méditerranéennes réserve un côté aléatoire à la réussite de la pêche. Pour prendre du poisson il convient d'être présent au bon moment, sinon la rivière semble vide.

Toutes les techniques ont leurs adeptes. Seules conditions du succès, être discret et selon les cas se lever tôt pour pêcher à la pointe du jour ou se réserver pour le coup du soir.

Pour les amateurs de tourisme, la pêche se décline aussi sur les Parcours Pêche de Loisir dans les plans d'eau de barrage de montagne comme Matemale (150 kg), Puyvalador (80 kg), le petit lac de la jasse de Calvet (30kg), le Passet (80 kg), les plans d'eau d'Osséja (50kg), de Saillagouse(50kg), du Ticou (50kg) et de l'Étang Long d'en Bas (100kg), sur le site des Bouillouses.

Les déversements de truites surdensitaires, prêtes à être pêchées, sont prévus pour les 11 Juillet (580 kg) et 5 septembre (530 kg).

A mi chemin entre la plaine et la montagne, le plan d'eau de Prades se trouve dans le circuit des parcours pêche de loisirs de la Fédération départementale et bénéficie d'un déversement par semaine, jusqu'au 20 septembre.

La pêche est également possible pour tous les touristes pêcheurs qui ont choisi de passer les vacances dans notre département.

En particulier pour le dimanche 19 juillet un grand concours de pêche animera la fête annuelle de Balcère sur la commune des Angles

Sans oublier que le département propose une offre variée, dont peuvent bénéficier les pêcheurs au coup, amateurs de poissons blancs et de concours de pêche.

Les plans d'eau de Saint Féliu, de Millas, les Escoumes à Vinça, le plan d'eau de Rivesaltes ou celui du barrage sur l'Agly, sont des destinations qui proposent une qualité environnementale de qualité et des poissons blancs bien présents

Une documentation spécifique a été mise à disposition des Offices du Tourisme et des Campings afin de rappeler à tout le monde les offres de pêche ainsi que la disponibilité de la carte de pêche hebdomadaires valable 7 jours consécutifs, ou bien de la carte journalière.

Pour plus de renseignements le site Internet [www.peche66.org](http://www.peche66.org) offre un maximum d'informations. Le site et [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr) permet d'acheter sa carte de pêche depuis son domicile et les points de ventes réservent aux pêcheurs les meilleurs conseils.

Pour toute précision complémentaire la Fédération Départementale reste à la disposition des pêcheurs : Tél 04.68.66.88.38, Email : [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr).

Bonne pêche à toutes et à tous!

Pêche 66

Article pour le Dimanche 5 Juillet 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## CONCOURS DE PÊCHE D'ÉTÉ

Dans le département des Pyrénées Orientales, les activités liées à la pêche ont toujours été très nombreuses grâce à la mobilisation de bénévoles motivés, et soucieux de satisfaire au mieux les attentes de leurs adhérents et des pêcheurs en général.

C'est ainsi que sont organisés à travers le département les traditionnels et nombreux concours de pêche.

Le coup d'envoi de la campagne estivale a démarré tout début juillet et va se poursuivre avec les concours suivants, tout public (TP) ou réservés aux jeunes (J).

Le samedi 18 juillet sur le plan d'eau du Ticou à Bolquère de 8 h 30 à 11 h 30 (J), sur le plan d'eau de Prades (TP) de 8 h à 19 h, au plan d'eau de l'île à Saint Paul de Fenouillet, de 8 h à 11 h (TP), ainsi que sur le Carol, à Latour de Carol, avec le concours réservé aux enfants et aux personnes handicapés, de 9 h 30 à 11 h 30.

Le dimanche 19 juillet à Maureillas (TP) de 8 h à 11 h, sur le Cady, dans la traversée de Vernet les Bains, (TP) de 8 h 30 à 11 h 30, à Arles sur Tech, à la Fontaine de Buis (TP) de 8 h 15 à 11 h 15, ainsi qu'à Balcère (commune des Angles, de 7 h à 11 h 30, avec le traditionnel concours de pêche (TP) couplé à la fête.

Le samedi 25 juillet une journée d'initiation à la pêche en lac de montagne se déroulera le sur les berges de l'Étang Long d'en Bas, au pied du site des Bouillouses.

Destinée au grand public, cette journée d'initiation est consacrée à la découverte de la pêche à la truite en lac de montagne.

Il s'agit d'une activité gratuite, organisée par la Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en partenariat avec le Conseil Départemental.

Dans la pratique, la carte, le matériel et les appâts sont fournis. L'encadrement est assuré par les animateurs bénévoles de la Fédération et des Associations agréées de Pêche locales.

La journée est découpée en quatre sessions, ouvertes chacune à une vingtaine de pratiquants pour une durée de deux heures.

Les inscriptions et le départ se feront à proximité du point d'arrêt des navettes (derrière le refuge du Club Alpin) à partir de 8 h, 10 h, 13 h 30 et 15 h 30.

Toutes les informations sur ces concours et ceux du mois d'août se retrouvent dans le dépliant qui accompagne l'achat de la carte de pêche, ou bien sur le site Internet [www. Peche66.org](http://www.Peche66.org).

De nombreux bénévoles oeuvrent pour que l'ambiance et le succès de ces manifestations soient assurés et ainsi valoriser la pêche. La meilleure façon de les remercier c'est d'y participer.

Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 12 Juillet 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## PARCOURS PECHE DE LOISIRS D'ÉTÉ

Après le succès de onze années consécutives d'animation, qui ont attiré plus de mille deux cent personnes, la campagne 2015 est repartie.

Deux journées d'initiation à la pêche en lac de montagne se tiendront les mercredis 25 juillet et 22 août 2015 sur les berges de l'Étang Long d'en Bas, au pied du site des Bouillouses.

Dans les deux cas, quelques jours auparavant, les dévoués animateurs de la Fédération et de l'Association Agréée de Pêche de Font Romeu assureront le déversement de 200 kg de poissons, 100 kg de truites arc en ciel, 50 kg de truites farios et 50 kg de saumons de fontaine.

Destinées au grand public, ces journées d'initiation sont consacrées à la découverte de la pêche à la truite en lac de montagne.

Il s'agit d'une activité gratuite, organisée par la Fédération des Pyrénées-Orientales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en partenariat avec le Conseil Général.

Dans le but de faciliter le déroulement des deux manifestations la pêche sur l'étang Long d'en bas, sera exclusivement réservée aux seuls participants inscrits.

Dans la pratique, la carte, le matériel et les appâts sont fournis. L'encadrement est assuré par les animateurs bénévoles de la Fédération.

La journée est découpée en quatre sessions, ouvertes chacune à une vingtaine de pratiquants pour une durée de deux heures.

Les inscriptions et le départ se feront à proximité du point d'arrêt des navettes (derrière le refuge du Club Alpin) à partir de 8 h, 10 h, 13 h 30 et 15 h 30.

La philosophie de cette journée est bien de privilégier le plaisir de la pêche et la détente.

Les participants conserveront leurs prises et ceux qui le souhaitent se verront remettre un diplôme « baptême de pêche. »

Pour pouvoir participer, les inscriptions s'effectueront le jour même, mais des réservations préalables sont recommandées auprès des agents du Conseil Général, en poste sur le site des Bouillouses.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à retenir votre participation, c'est un moment convivial et c'est gratuit.

Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 19 juillet 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## CONCOURS D'AOÛT

Tout au long de l'été, les Associations de pêche des Pyrénées Orientales organisent bon nombre de concours de pêche. Ces concours sont l'occasion pour tout pêcheur de mesurer sa technique de pêche et son habilité à capturer un poisson face à celle des autres pêcheurs.

Se sont aussi des moments de rencontre entre passionnés où l'on vient passer un bon moment en toute convivialité.

Pour l'information de tous afin que le plus grand nombre puisse y participer, voici les principaux concours organisés pour le mois d'août 2015 (cette liste n'est pas forcément exhaustive et d'autres concours peuvent être éventuellement annoncés par ses organisateurs par voie de presse au dernier moment).

Concours « spécial jeunes » :

Le 1 août : plan d'eau d'Osséja de 9 H à 11 H (AAPPMA d'Osséja).

Le 2 août : plan d'eau de Lamanère de 9 H 30 à 11 H (AAPPMA Serralongue).

Le 15 août : à Rodés sur le Riufagés, de 9H à 11 H 30 (AAPPMA de Ille sur Têt).

Concours tout public :

Le 08 août : sur le Tech, à Prats de Mollo de 8 H 00 à 11 H 30 (AAPPMA de Prats de Mollo).

15 août : plan d'eau de Prades de 8 H 00 à 19 H 00 (AAPPMA de Ria - Prades).

16 août : encore le plan d'eau de Prades, de 8 H 00 à 19 H 00 (AAPPMA de Ria - Prades).

Le 22 août : plan d'eau du Soler de 7H30 à 11H30 (AAPPMA du Soler).

Le 23 août : le Tech et Coumelade à le Tech village, de 8 H 30 à 11 H 30(AAPPMA de le Tech).

Le 23 août : parcours touristique de pêche de Balcère de 7 H 00 à 11 H30 (Fédération de Pêche et Mairie des Angles).

Le 30 août : à Arles sur Tech, à la fontaine des buis, de 8 H 15 à 11 H 15, (Challenge Vallespir).

Rappelons qu'en partenariat avec le Conseil Général, la Fédération organise, le samedi 22 août, 1 journée gratuite d'initiation à la pêche, ouverte à tout public, depuis le site des Bouillouses, sur l'étang Long d'en Bas.

Depuis son lancement en 2003, cette manifestation, se renouvelle très régulièrement, à raison de deux rendez vous annuels, un en juillet l'autre en août. Une bonne occasion de découvrir la pêche en lac de montagne.

Bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 26 juillet 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## UNE INITIATION PÊCHE REUSSIE

Comme les années précédentes le Conseil Départemental et la Fédération des Pyrénées Orientales pour la Pêche et Protection du Milieu Aquatique ont renouvelé une animation pêche, depuis le site des Bouillouses.

En fait il s'agit d'un partenariat qui depuis 2003, se déroule sur les berges de l'étang Long d'en Bas.

Cette initiative offre une opportunité, essentiellement destinée aux non pêcheurs ou aux pêcheurs peu aguerris, de découvrir gratuitement les rudiments de la pêche en lac de montagne, de profiter des conseils pour améliorer sa technique, mais aussi d'apprécier le site.

Cette animation pêche s'organise autour de quatre sorties journalières de deux heures chacune. Le départ est fixé à partir du stand d'accueil, installé sur l'aire d'arrivée des navettes, à 7 h 45, 9 h 45, 13 h 15 et 15 h 15.

Chaque groupe est guidé sur les berges de l'étang Long d'en Bas et raccompagné au point de départ.

Le 25 juillet c'était le premier rendez vous 2015 de pêche gratuite sur le site des Bouillouses.

Soixante seize (76) personnes ont bénéficié de cette démarche de découverte halieutique.

Avec la complicité d'une très belle journée ensoleillée, c'est avec beaucoup d'entrain que 32 jeunes garçons et jeunes filles, ainsi que 44 adultes ont pris possession des cannes à pêche mises à leur disposition.

Cette année quatorze animateurs bénévoles, attentifs aux premiers pas de leurs invités, étaient là pour expliquer toutes les finesses de la pêche, l'eschage des hameçons, la façon de lancer, le ferrage et le décrochage des poissons.

La pêche a été plus ou moins prospère avec des truites boudeuses, au fil du temps, et qui vraisemblablement handicapées par les fortes chaleurs ont préféré se réfugier dans les profondeurs du lac.

Néanmoins chacun des participants a pu ramener le produit modeste de sa pêche. La conclusion de chacune des quatre sorties s'est concrétisée sous la forme d'un diplôme « baptême de pêche » remis, par le Président de la Fédération, à chaque jeune participant.

Cette journée placée sous le signe de la convivialité a connu une belle réussite, c'est de bon augure pour le rendez vous du 22 août prochain.

Quelques jours auparavant, les dévoués animateurs de la Fédération et de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Font Romeu assureront une nouvelle fois le déversement de 200 kg de poissons, 100 kg de truites arc en ciel, 50 kg de truites farios et 50 kg de saumons de fontaine.

Nous les remercions à l'avance pour leur disponibilité.

Pour ceux qui souhaiteraient s'inscrire à l'avance ou obtenir des précisions deux adresses sont disponibles :

Fédération départementale de pêche : 04 68 66 88 38, courriel : [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr) .

Point d'information Bouillouses : 04 68 04 64 97.

En espérant vous rencontrer nombreux.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous.

**Article pour le Dimanche 2 août 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## LES PÊCHEURS SUR LES NERFS

La pêche, ce magnifique loisir, au bord de l'eau, à la fois sportif et reposant, a ses adeptes.

Des adeptes pour qui l'art de la pêche est fait de discrétion, du respect des autres, du milieu et des poissons.

Selon les échos qui nous sont rapportés, les poissons et les truites des lacs de montagne en particulier ne mordent pas trop et c'est décevant.

Des poissons il y en a, mais les faire mordre c'est autre chose, les fortes chaleurs semblent en être sans doute la cause principale. Mais le plus inquiétant, ce sont les dérangements provoqués par les baigneurs.

Certes la montagne demeure libre d'accès, la randonnée ou le pique nique au bord de l'eau un plaisir très apprécié.

Reste que le comportement et le peu de souci de l'environnement par des personnes provoquant la baignade de leur chien ou venant elles mêmes se rafraichir plus ou moins bruyamment au pied des pêcheurs, en action de pêche, témoignent de leur sans gêne et du peu de respect d'autrui.

Ces comportements jouent avec les nerfs des pêcheurs et des conflits sont apparus.

Cette réalité de terrain passe mal.

Dans le département la pêche est une formidable façon de découvrir la nature catalane et sa grande diversité. L'attrait touristique de la pêche est un atout indéniable pour l'économie locale, sans doute qu'il conviendrait d'apprendre aux « touristes » essentiellement urbains à respecter sa fragilité.

La Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique et les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique siégeant au comité consultatif des lacs de montagne sont attentives à la préservation des ressources naturelles et au développement d'une pêche respectueuse de l'environnement. La prochaine session sera l'occasion de le rappeler.

C'est un travail de fonds pour préserver l'avenir et donc bien sûr pour faire en sorte que pêche rythme toujours avec plaisir.

Bonne lecture et surtout bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 9 août 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## FACILITER L'APPRENTISSAGE DE LA PÊCHE

Les loisirs, porteurs d'une image dynamique et moderne, ont le vent en poupe, c'est l'évolution de notre société.

Il y a encore peu de temps, la pêche était synonyme « de coureurs de rivières », souvent plus préoccupés par l'efficacité que par l'aspect ludique.

Aujourd'hui, avec une population urbaine qui augmente, l'activité du loisir pêche, se fonde dans la profusion d'offres diverses et variées et réduit forcément le recrutement de nouveaux pêcheurs.

Nous sommes passés du pêcheur rural, qui vivait à la campagne ; souvent au bord de l'eau, au pêcheur urbain. Le pêcheur rural partageait son savoir faire et sa passion avec ses proches, le pêcheur urbain n'a jamais eu forcément cette chance.

Le pêcheur rural, en communion avec la nature, pratiquait plusieurs techniques, gardait secrets ses parcours favoris et ses prises.

En même temps, le matériel a évolué, les techniques se sont affinées et chaque type de pêche est devenu une véritable spécialité. Des spécialités en quête de nouveautés, souvent portées par un engouement et une « culture pêche » peu accessible aux néophytes.

Pour toutes ces raisons, pour tous ceux que la pêche tenterait, il est difficile de débiter et d'apprendre seul.

Même en parvenant à bénéficier d'un minimum d'apprentissage technique, il manquera la connaissance de la rivière et le comportement des poissons. Il est donc absolument nécessaire de favoriser l'apprentissage de la pêche et d'accompagner les néophytes.

Depuis la Maison de la Pêche et de la Nature un programme d'animation de la pêche et de découverte du milieu aquatique commence à s'installer avec un certain succès.

Pendant les vacances, l'Atelier Pêche Nature itinérant, intervient essentiellement auprès des centres de loisirs, des points d'Information Jeunes. Pour les jeunes enfants, à partir de huit ans, un programme de séances d'initiation et de perfectionnement à plusieurs modes de pêche est adapté à la demande des centres de loisirs (ALSH) ou des Points d'Information Jeunesse (PIJ). En parallèle et à la demande il est possible d'apprendre à mieux connaître et respecter la faune et la flore aquatique.

Pour les adolescents de cours séjours peuvent être également programmés pour s'initier ou se perfectionner aux techniques de pêche de la truite en lac de montagne.

Avec le renfort d'un animateur expérimenté, plusieurs types d'actions complémentaires sont également proposés,

Pendant les vacances d'été, depuis les berges des plans d'eau de Millas, les Estiv'Pêche, accueillent tous les mercredis, les familles qui souhaitent s'initier à la pêche au coup des poissons blancs ou des carnassiers aux leurres.

Rappelons que la deuxième journée d'initiation pêche en lac de montagne, animée par des bénévoles, en partenariat avec le conseil général, aura lieu le samedi 22 août. Depuis l'arrivée des navettes au barrage des Bouillouses, quatre départs sont programmés: à 7h 45, 9h45, 13h15 et 15 h15.

Dès la fin des vacances, les stages d'apprentissage de la pêche pour les jeunes, reprendront les mercredis après midi, sur les berges des plans d'eau de Millas.

Une dizaine de séances de pêche sont programmées avec des rendez vous prévus du 9 septembre au 25 novembre.

Un Blog dédié à l'Atelier Pêche Nature en ligne [www.maisonpechenature66.com](http://www.maisonpechenature66.com) ainsi qu'une connexion à facebook, facilitent la recherche de renseignements.

Néanmoins, les structures ou les personnes qui souhaitent de plus amples renseignements peuvent s'adresser à la Maison de la Pêche et de la Nature à Millas, e-mail : [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr), téléphone 04/68/66/88/38, à défaut au centre piscicole de Sahorre, e-mail: [centrepiscicole66@orange.fr](mailto:centrepiscicole66@orange.fr) ou téléphoner directement aux animateurs au 06/07/69/20/99 ou au 06/07/69/21/22.

Bonne lecture à toutes et à tous.

**Article pour le Dimanche 16 Aout 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## LA CARTE DE PÊCHE

En 2010, avec la participation du Club Halieutique Interdépartemental, les Fédérations départementales de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales ont convenu de vendre les cartes de pêche exclusivement par internet.

En 2012, la Fédération Nationale pour la Pêche en France a prolongé cette initiative en mettant à la disposition de l'ensemble des Fédérations, un site national [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr).

Les Fédérations départementales ayant le choix de l'adopter totalement ou partiellement, en continuant à vendre en même temps des cartes et des timbres papier.

Cette évolution s'inscrivait dans la modernisation de la pêche avec l'objectif d'améliorer le service rendu et permettre ainsi aux Fédérations départementales et aux Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) d'être plus proche des pêcheurs.

Pour les gestionnaires de la pêche, c'est un changement de comportement destiné à mieux les connaître, mieux les informer et mieux les servir.

A partir du site chaque Fédération départementale et chaque AAPPMA connaît en temps réel l'avancement de l'achat des cartes de pêche.

Le pêcheur doit savoir que la connexion est permanente et permet un accès 24h sur 24.

Tout pêcheur disposant d'une connexion Internet et d'une imprimante peut acheter sa carte de pêche en ligne. Après le paiement sécurisé par carte bancaire, l'impression de la carte de pêche s'effectue dans la foulée.

Dans le département des Pyrénées-Orientales 7 types de cartes sont disponibles, ainsi que les options pêche en barque (pour le plan d'eau du barrage sur l'Agly), deuxième canne (pour la gestion des plans d'eau de retenue classés en 1er catégorie piscicole) et option pêche en float-tube (zones réservées sur les plans d'eau du barrage sur l'Agly, de Rivesaltes et le réservoir mouche de Millas).

L'ensemble des renseignements utiles à la pratique de la pêche sont accessibles depuis le site de délivrance des cartes de pêche, à la rubrique infos pratique, mais également sur le site Internet de la Fédération [www.peche66.org](http://www.peche66.org). A défaut un livret et deux dépliants papiers sont disponibles auprès des dépositaires habituels.

Pour toute difficulté ou toute information complémentaire n'hésitez pas à appeler les responsables des Associations agréées ou la Fédération départementale au 04 68 66 88 38 ou par courriel [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr).

Toutes ces précisions ne doivent pas faire oublier que les gardes pêche effectuent des tournées de contrôle pour s'assurer que tous les pratiquants sont bien en possession de leur carte de pêche.

Ils assurent également une surveillance discrète de l'activité pêche et très réactifs envers toute infraction.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Article pour le Dimanche 23 août 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## ELECTIONS

La vie associative de la pêche de loisir se prépare à renouveler ses représentants.

Après un mandat qui aura duré exceptionnellement sept ans, les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) voteront pour leur conseil d'administration et leur bureau avant le 30 novembre et le nouveau Conseil d'Administration de la Fédération départementale sera élu avant le 31 mars 2016.

Tous les pêcheurs, membres actifs justifiant de l'achat des cartes de pêche 2014 et 2015 sont des électeurs et des candidats potentiels (carte interfédérale, carte personne majeure, carte femme et carte personne mineure).

C'est en général à partir de septembre-octobre que l'on pense vraiment au renouvellement des mandats.

Après les deux mois d'été, consacrés aux vacances studieuses ou au farniente, il est temps de revenir sur les questions que chaque pêcheur a pu se poser tout au long de l'année.

Celles où il serait évidemment très aisé de faire mieux que les équipes sortantes.

Celles où le pêcheur serait un militant engagé et les milieux aquatiques respectés.

Celles où la pêche serait un art de vivre pour tous les pêcheurs.

Celles où les nuages de cormorans et de hérons disparaîtraient avec des mesures efficaces.

Celles où on est solidaire des autres pêcheurs, tenté de débiter dans la vie associative de la pêche de loisir et de partager un projet.

Quoi qu'il en soit, les pêcheurs sont invités aux urnes pour élire leurs responsables. Ces élections devraient être l'occasion d'un apport « de sang neuf » où les dames et les jeunes sont vivement invités à trouver une place plus importante.

De grands sujets attendent les futurs représentants des AAPPMA: la poursuite de la modernisation de la pêche dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de développement du loisir pêche, la reconquête des effectifs, les effets du changement climatique, l'actualisation du plan de gestion piscicole et halieutique, ainsi que la participation à la gestion de la maison régionale de la chasse et de la pêche.

Bien entendu pour tous ceux qui brigueront un mandat, qui accepteront des fonctions, il conviendra d'en assurer toutes les responsabilités.

Amis pêcheurs, allez donc voter et ainsi participer à la construction de l'avenir de vos structures, un avenir pour lequel il faudra préserver les milieux aquatiques et les poissons.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 6 Septembre 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## FERMETURE DE LA TRUITE

Le 20 septembre, les pêcheurs de truites en rivière de première catégorie piscicole, y compris le plan d'eau du barrage de Vinça, vont arriver au terme de la saison 2015.

Après six mois d'activité il est temps de laisser les truites s'acheminer tranquillement vers leur période de reproduction naturelle.

Cette année, malgré les excès de la météo, qui ont durement frappé les récoltes pendantes, le département a enregistré des précipitations capricieuses, maintenant le plus souvent, le débit des cours d'eau juste suffisant pour la pratique de la pêche.

Dans ce contexte la fréquentation a été étroitement liée aux conditions de pêche et à la qualité des eaux.

Comme d'habitude, tous les modes de pêche ont été propices. Dès le début de saison de très belles prises sont venues récompenser les plus assidus et les plus chanceux.

Mais la pêche conserve ses mystères, elle peut être très prospère et du jour au lendemain s'avérer très calme. Ses pratiquants aussi peuvent divulguer les beaux résultats de leurs sorties de pêche ou rester généralement extrêmement discrets.

Quoi qu'il en soit, cette semaine et le week-end prochain les pêcheurs effectueront leur dernière sortie de l'année, plus par plaisir et pour s'assurer de la bonne santé du cours d'eau et des populations de truites que pour le « rendement » de la pêche.

Avec le bénéfice des toutes dernières pluies, relevant le niveau de pas mal de cours d'eau, les données laissent présager, pour les truites, l'annonce de la période de reproduction naturelle, dans de bonnes conditions.

Bien évidemment d'ici la mi novembre, un petit coup d'eau qui lessiverait le lit des rivières et ruisseaux et éliminerait le limon et les amas de feuilles qui ne tarderont pas à se déposer, serait le bienvenu.

Heureusement la pêche à la truite ne se limite pas aux seules rivières de la première catégorie piscicole. Les pêcheurs de lacs de montagne bénéficient cette année de deux semaines supplémentaires jusqu'au 4 octobre et pour le parcours touristique de pêche de Balcère jusqu'au dimanche 27 septembre.

Sur les plans d'eau de la deuxième catégorie piscicole avec la reprise des déversements, à compter du 3 octobre, seule la capture des truites arc en ciel reste autorisée. Il en est de même sur les cours d'eau de la deuxième catégorie piscicole, où toute capture de truite fario, quelle que soit sa taille doit être remise à l'eau.

Bonne fermeture et bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 13 septembre 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## REUNION DE SECTEURS

Depuis 2007 la Fédération s'emploie à sensibiliser les forces vives de la pêche associative en organisant entre autre quatre réunions de travail décentralisées.

Tous les ans, courant septembre ces réunions de secteur, suivies de la réunion des Présidents pour en faire la synthèse permettent d'ajuster le projet de réglementation pour l'année à venir, mais aussi de peaufiner la gestion de la pêche de loisir selon l'état des milieux et sur le fonctionnement des populations de poissons.

Ceci permet de mesurer la volonté de la Fédération de faire partager une passion commune et de porter la mobilisation de ce qui devrait constituer les forces vives de la pêche en eau douce.

Echanger, faire participer un maximum de collègues et les impliquer directement aux actions engagées et aux décisions à prendre, pour la protection des milieux aquatiques et le développement du loisir pêche, semble une véritable nécessité.

En donnant de leur temps, en étant vigilants, il semble plus que jamais nécessaire que les représentants des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique soient le plus nombreux possible pour relayer les attentes et les préoccupations des pêcheurs.

Cette année les thèmes abordés seront le bilan 2015 de la vente des cartes de pêche par internet, le projet de réglementation 2016, les difficultés avec la régulation des espèces piscivores, les conséquences des conditions hydrologiques sur les populations de poissons et de truites en particulier. Parallèlement, le bilan provisoire et rapide de la mandature qui aura durée sept ans, permettra de rappeler aux futurs candidats aux différents conseils d'administration, qu'il y a au moins deux voies prioritaires à suivre, celle de la défense et de la protection des milieux aquatiques ainsi que celle de l'éducation à l'environnement pour les plus jeunes.

Il est intéressant de rappeler l'essentiel de l'évolution des structures de la pêche.

D'abord la création de la Maison de la Pêche et la Nature a permis la mobilisation des moyens nécessaires afin d'améliorer le fonctionnement quotidien de la Fédération départementale, d'associer plus étroitement encore l'ensemble des représentants des pêcheurs et de créer un lien avec les pêcheurs.

Ensuite l'adoption du système de vente de cartes de pêche exclusivement par Internet, contribue à renforcer l'accueil et à dynamiser les échanges avec l'ensemble des adhérents.

Si la Fédération départementale et quelques Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique s'y emploient, cet usage reste trop modeste et en retour assez peu de pêcheurs l'utilisent pour venir au contact direct de leurs structures.

Cela pourrait être l'occasion de faire connaître les prises et ainsi contribuer à apprécier les prélèvements et valoriser le domaine piscicole, mais aussi comme c'est trop rarement le cas de dénoncer la dégradation des milieux en temps réel.



**La pêche révèle votre nature...**



Enfin l'évolution s'est matérialisée par un pôle technique, composé de pêcheurs bénévoles, spécialement formés autour des trois techniciens de la Fédération. En ce moment même, sur le terrain, la mobilisation fonctionne à plein pour effectuer les pêches électriques. Il s'agit des inventaires destinés à engranger des connaissances sur les peuplements piscicoles et bénéficier ainsi de termes de comparaison échelonnés dans le temps.

Voilà une occasion de faire mieux connaître la structure et l'organisation de la pêche de loisir, sa vie associative engagée et en général plutôt discrète.

Que tous les bénévoles qui œuvrent pour le compte de la collectivité des pêcheurs soient ici remerciés pour leur disponibilité et leur engagement. Mais aussi que tous ceux qui le peuvent et le souhaitent viennent poursuivre leur action.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche66

**Article pour le dimanche 20 Septembre 2015**

### **FERMETURE DE LA PÊCHE DES LACS DE MONTAGNE**

Le dimanche 4 octobre bouclera la saison de pêche dans les lacs de montagne du département des Pyrénées Orientales.

Cette année les pêcheurs de lacs de montagne ont bénéficié de deux semaines de pêche supplémentaires, par rapport aux cours d'eau de la première catégorie piscicole.

Pour cause d'enneigement tardif sur les massifs l'ouverture de la pêche en lacs de montagne est retardée en général au dernier week-end de mai.

Les pratiquants spécialisés, frustrés par ce calendrier tardif et par diverses contrariétés, souvent liées au libre accès des sites, attendent et apprécient cette prolongation.

Avec plus de 60 lacs de montagne le département des Pyrénées Orientales offre aux pêcheurs une quête de découvertes et de diversité de grande qualité dans un environnement montagnard exceptionnel.

Cette année, le jour de l'ouverture a été épargné par le mauvais temps.

Ensuite, la fraîcheur, le vent, le dégel progressif, la sécheresse de juillet et les orages du mois d'août sont venus rythmer l'activité pêche.

Les pratiques assez constantes depuis longues années, semblent évoluer et attirer un public différent, adepte de nouveautés ou de techniques modernisées.

Pour les pêcheurs, le comportement des truites et l'appréciation de leur mode de vie, influencent leur recherche et les modes de pêche qui semblent les mieux adaptés.

Au dire des pêcheurs, les truites, particulièrement capricieuses ne se sont pas toujours montrées très actives.

Comme tous les ans, quelques disparités d'un secteur à l'autre, mais aussi la saison a réservé son lot de surprises, avec de très belles prises.



**La pêche révèle votre nature...**



Très prochainement les géniteurs de truites fario vont progressivement se rassembler et rechercher les tributaires et les émissaires les plus adaptés pour préparer leur reproduction. Avec des niveaux maintenus dans les lacs et les débits suffisants des tributaires, la migration devrait être possible partout.

C'est de bon augure pour la reproduction naturelle et les futures parties de pêche.

Mais la pêche continue, sur la deuxième catégorie piscicole. Notamment la pêche au coup des poissons blancs et surtout la pêche des carnassiers avec en particulier la pêche en barque ou en float tube sur le plan d'eau du barrage sur l'Agly.

De même le programme d'initiation à la pêche, à l'écologie des milieux aquatiques ou le perfectionnement à la pêche, restent au programme et se mettent en place avec les animateurs de la Fédération.

Pour les adultes une initiation pêche aux leurres gratuite est proposée le Samedi 17 Octobre à Millas, l'inscription est obligatoire.

Pour plus d'informations, contactez la Maison de la Pêche et de la Nature à Millas, e-mail : [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr), téléphone 04/68/66/88/38, à défaut le centre piscicole de Sahorre, e-mail: [centrepiscicole66@orange.fr](mailto:centrepiscicole66@orange.fr) ou téléphonez directement aux animateurs au 06/07/69/20/99 ou au 06/07/69/21/22.

Bonne fermeture à toutes et à tous.

**Article pour le Dimanche 27 Septembre 2015**

Pêche 66

### ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Notre département, avec ses quelques 1 500 km de cours d'eau répertoriés, a toujours ambitionné de favoriser l'essor de l'activité pêche, aussi bien pour les pêcheurs locaux que pour le tourisme pêche.

L'ensemble de nos cours d'eau offrent avec leur diversité piscicole importante (39 espèces de poissons différentes), des possibilités de pêche intéressantes.

Reste que trop souvent, la nature a repris du terrain et nombre de cours d'eau sont aujourd'hui couverts et obstrués par une végétation dense et parfois quasi impénétrable. En fait, ce recouvrement excessif, constitué de broussailles, d'arbres morts, de végétation luxuriante transforme chaque cours d'eau en un « parcours du combattant » où l'exercice de la pêche devient compliqué, voire quasiment impossible.

Dans son élaboration 2003-2006 le plan de gestion piscicole et halieutique avait mis en évidence la densité des formations végétales le long de l'ensemble des cours d'eau et insisté sur la nécessité d'un entretien régulier pour maintenir et restaurer certains paramètres morphologiques et biologiques (ou piscicoles).

Durant quelques années, un certain nombre de secteurs avaient fait l'objet de chantiers d'entretien, menés par les pêcheurs.



**La pêche révèle votre nature...**



La Fédération départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique et chacune des 29 Associations Agréées ont traité, tous les ans 29 km de berges, avec l'accord des propriétaires riverains et avec le soutien des élus locaux.

Pour 60 % le coût des interventions était assuré par les pêcheurs, le Conseil Général et la Région complétant le financement.

Plus récemment, faute de moyens financiers, les capacités d'intervention se sont ralenties et les cours d'eau continuent à voir leur état d'abandon et de dégradation s'aggraver.

Ces berges qui souffrent du manque d'entretien par les propriétaires riverains, par leur végétation luxuriante étouffent complètement l'écosystème, nuisent au bon fonctionnement écologique des milieux aquatiques et à la qualité paysagère des territoires.

Les syndicats rivière s'emploient à assumer des actions de plus en plus complexes afin de concrétiser les opérations d'entretien des berges.

Cet entretien des berges est indispensable pour redonner vie à nos cours d'eau et améliorer les exigences de la faune piscicole mais aussi pour éviter les risques d'embâcle et améliorer la qualité environnementale de nos vallées.

En espérant que dans un partenariat efficace les pêcheurs apporteront leur contribution dans le but de débloquer des opérations d'entretien dont les effets seront perceptibles.

En attendant les représentants de rares Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), continuent à s'investir modestement avec une poignée de pêcheurs ou de simples bénévoles, afin de poursuivre des travaux d'entretien ou de collecte des déchets.

La Fédération départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, depuis deux ans, a souhaité renforcer la motivation des bénévoles en mettant du matériel à leur disposition.

Les personnes désireuses de s'investir dans ces opérations d'entretien des berges peuvent joindre la Fédération départementale de pêche par téléphone au 04 68 66 88 38, fax 04 68 66 74 99 ou par courriel à l'adresse [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr)

La pêche est un loisir porté par une organisation associative où chacun doit apporter sa contribution.

Merci d'avance à tous ceux qui se mobilisent et bienvenue à ceux qui souhaitent participer.

Bonne lecture à toutes et à tous.

**Article pour le Dimanche 4 Octobre 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## LA REGION AUX COTES DES PECHEURS

A partir de 2012, les pêcheurs du Languedoc Roussillon ont eu l'occasion de signer, avec le Conseil Régional une convention d'objectifs, venue concrétiser l'aboutissement d'une démarche fructueuse, entamée depuis quelques années.

C'était le 26 septembre que Christian Bourquin Président du Conseil Régional, accompagné de Ferdinand Jaoul, conseiller régional, délégué chasse pêche, recevait à l'Hôtel de Région, les représentants des pêcheurs.

La délégation des représentants des cinq Fédérations départementales de pêche, de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées Orientales était accompagnée d'éminents représentants des chasseurs.

La signature de cette la convention reflétait les liens de confiance entre le Conseil Régional et les pêcheurs. Elle annonçait un véritable partenariat privilégié avec bien entendu d'autres actions et d'autres réussites.

La présence des responsables de la chasse venait rappeler que chasseurs et pêcheurs partageaient les mêmes territoires, contribuaient activement à les faire vivre et participaient au quotidien à leur préservation.

Elle confirmait une véritable reconnaissance fonctionnelle et institutionnelle et traduisait aussi une véritable considération..

Les choses n'en sont pas restées là, puisque dès 2013 la Région Languedoc Roussillon lançait le projet de construction d'une Maison Régionale de la Chasse et de la Pêche.

La pose de la première pierre, le cinq mars 2015, a constitué un temps fort et une belle satisfaction.

La réforme territoriale impose un regroupement entre le Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées.

La nouvelle région passera de cinq à treize départements. Chasseurs et pêcheurs se sont déjà rencontrés pour présenter leur bilan et prolonger le débat sur leur avenir commun.

Les chasseurs ont prévu la fusion de leurs fédérations régionales et devraient, dans les meilleurs délais, faire de la Maison Régionale leur siège social.

Les pêcheurs pris par leurs échéances électorales, départementales et nationales, ont projeté leur réorganisation à moyen terme.

Elle devrait adopter de nouvelles configurations et avec la Maison régionale intensifier le partenariat entre les chasseurs, les pêcheurs et la nouvelle région.

Dans l'actualité toute proche, le 16 novembre 2015, devrait être la journée d'inauguration de la Maison régionale de la Chasse et de la Pêche. C'est un événement majeur très attendu.

Pour ce qui est de l'actualité du week-end prochain, le 17 octobre le réservoir mouche ouvrira avec de la pêche en float tube sur l'ensemble du plan d'eau (à la mouche et aux leurres (hameçon simple, sans ardillon)). Le matin un guidage découverte pêche aux leurres sera proposé par Nicolas PERIAUT inscription au 06 07 69 20 99.

Nous souhaitons également vous informer de l'annulation du déversement sur le petit plan d'eau de Villeneuve de la Raho.

Bonne lecture ... et bonne pêche.

Article pour le Dimanche 11 Octobre 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## RENOUVELLEMENT DES MANDATS

La vie associative de la pêche de loisir se prépare à renouveler ses représentants.

Au terme de mandats prolongés de deux ans, qui auront duré exceptionnellement sept ans, de nouvelles élections vont avoir lieu au sein du réseau associatif de la pêche.

Au premier niveau, les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) voteront pour leur conseil d'administration et leur bureau avant le 30 novembre

Tous les pêcheurs, membres actifs justifiant de l'achat des cartes de pêche 2014 et 2015 sont des électeurs et des candidats potentiels.

Il s'agit des détenteurs de cartes interfédérales, de cartes personnes majeures, de cartes femmes et de cartes personnes mineures.

Les mineurs détenteurs de cartes personnes mineures présentent un cas particulier. Ils peuvent participer au fonctionnement des associations et participer aux assemblées générales. Ils peuvent être élus au sein des conseils d'administration et des bureaux. Pour des raisons de responsabilités juridiques et financières ils ne peuvent occuper les postes de président et de trésorier.

Les échéances se rapprochent et il devient indispensable d'attirer de nouveaux bénévoles.

La pêche a changé et le profil des pêcheurs s'est diversifié avec la panoplie des modes de pêche. Il serait heureux qu'avec cette évolution les dames et les jeunes soient invités à trouver une place plus importante.

Ensuite le nouveau Conseil d'Administration de la Fédération départementale sera élu avant le 31 mars 2016.

Evidemment les membres du conseil d'administration sortant sont rééligibles. Néanmoins leurs éventuelles candidatures, comme celles des autres prétendants, devront être préalablement acceptées par leurs associations respectives.

Les réunions de secteurs ont été l'occasion d'aborder le sujet pour rappeler l'importance des élections et d'insister, afin que les responsables locaux contribuent à valoriser leurs territoires et participent au choix des orientations de la Fédération départementale.

Tous les pêcheurs, qui souhaitent participer à la construction de l'avenir des structures de la pêche de loisir sont invités à assister aux assemblées générales et à participer aux votes.

Un avenir pour lequel il faudra préserver les milieux aquatiques et les poissons.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 18 Octobre 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## LES ANIMATIONS PÊCHE NATURE

La démarche d'initiation de la Fédération des Pyrénées-Orientales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, aux techniques de pêche, de connaissance et de respect des milieux aquatiques, propose des Animations Pêche Nature.

Il faut bien comprendre que l'apprentissage de la pêche, pendant longtemps est passé essentiellement par une transmission inter générationnelle.

Cette absence actuelle, a pour inconvénient de nuire au renouvellement des générations de pêcheurs et d'appauvrir une activité proche et respectueuse de la nature.

Voilà une des raisons pour lesquelles, la stratégie d'animation élaborée auprès des jeunes repose sur l'apprentissage de la pêche ainsi que sur la connaissance et respect des milieux aquatiques.

D'abord donner, pour la pratique de la pêche, des bases techniques suffisantes et valoriser le comportement respectueux vis-à-vis des poissons et des autres utilisateurs de la nature.

Ensuite convaincre les apprentis pêcheurs de l'importance de la protection des milieux aquatiques et de leurs ressources.

Depuis la Maison de la Pêche et de la Nature un programme d'animation de la pêche et de découverte du milieu aquatique a commencé à s'installer avec un certain succès.

Pendant les vacances, l'Atelier Pêche Nature itinérant, intervient essentiellement auprès des centres de loisirs et des points d'Information Jeunes,

Pour les jeunes enfants, à partir de huit ans, un programme de séances d'initiation et de perfectionnement à plusieurs modes de pêche est adapté à la demande des centres de loisirs (ALSH) ou des Points d'Information Jeunesse (PIJ). En parallèle et à la demande il est possible d'apprendre à mieux connaître et respecter la faune et la flore aquatique.

Pour les adolescents, en été, de cours séjours peuvent être également programmés pour s'initier ou se perfectionner aux techniques de pêche de la truite en lac de montagne. Avec le renfort d'un animateur expérimenté, plusieurs types d'actions complémentaires sont également proposés,

Dés la fin des vacances d'été, les stages d'apprentissage de la pêche pour les jeunes, ont repris les mercredis après midi, sur les berges des plans d'eau de Millas.

Une dizaine de séances de pêche ont été programmées avec des rendez vous prévus du 9 septembre au 25 novembre.

Pour élargir les possibilités d'accueil et de formation la Fédération s'est dotée d'un véhicule permettant le transport de huit passagers.

Un Blog dédié à l'Atelier Pêche Nature en ligne [www.maisonpechenature66.com](http://www.maisonpechenature66.com) ainsi qu'une connexion à facebook, facilitent la recherche de renseignements.

Néanmoins, les structures ou les personnes qui souhaitent de plus amples renseignements peuvent s'adresser à la Maison de la Pêche et de la Nature à Millas, e-mail : [federationpeche66@wanadoo.fr](mailto:federationpeche66@wanadoo.fr), téléphone 04/68/66/88/38, à défaut au centre piscicole de Sahorre, e-mail: [centrepiscicole66@orange.fr](mailto:centrepiscicole66@orange.fr) ou téléphoner directement aux animateurs au 06/07/69/20/99 ou au 06/07/69/21/22.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pêche 66

Article pour le Dimanche 25 Octobre 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## LA GESTION PISCICOLE

Depuis longtemps, les pêcheurs constatent que les populations de truites ont tendance à diminuer.

Pour tenter d'y remédier de nombreuses actions ont été préconisées et mise en œuvre, avec des résultats disparates et sans une véritable efficacité.

Mettre des poissons, dans un milieu dégradé, ne sert à rien, ils ne trouveront pas les caches et la nourriture nécessaires. Déverser des alevins sans trop de précautions, sans prendre le temps de porter l'eau des sacs à la température de l'eau de la rivière ou du lac voue l'opération à l'échec.

Autant de raisons qui ont poussé la Fédération des Pyrénées Orientales pour le Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à privilégier, partout où c'est possible, la reproduction naturelle.

Cela s'est concrétisé par l'élaboration d'un plan de gestion, en décembre 2006 et dont la révision se précise.

Cette mesure préconise régulièrement l'amélioration de l'habitat (abris et caches) et la restauration des frayères. Bien évidemment, là où le milieu est en bon état il n'y a pas lieu d'intervenir.

Cette démarche nécessite l'application de mesures fortes.

D'abord l'inventaire du milieu, car avant d'agir il convient de faire un état des lieux (qualité des habitats, quantité et qualité de l'eau) et de recenser les situations en présence.

Encore faut-il que les milieux correspondent aux exigences de vie de la truite et assure une capacité d'accueil suffisante en termes de caches, de nourriture et de libre circulation.

A défaut il semble utile d'entreprendre des actions de réhabilitation du milieu par des opérations destinées à améliorer la capacité d'accueil du milieu

Dans le but de maintenir la biodiversité il est nécessaire de protéger les souches locales. Seules les truites sauvages ont la capacité à vivre durablement dans les cours d'eau. Un exemple est révélateur à ce sujet. Après les fortes crues de 2003, la Rotja et le Mantet, entièrement dévastées, ont été recolonisés par les truites, à partir des petits ruisseaux des têtes de bassin.

Chaque année des pêches électriques permettent de contrôler l'évolution du stock de truites.

La politique de repeuplement privilégie les opérations à partir des truites de la souche locale Fario Carança.

Avant d'entreprendre le repeuplement il convient de s'assurer de la disponibilité suffisante, de caches, d'abris et de nourriture mais aussi éviter de repeupler en présence de truites.

Préalablement beaucoup de soins sont nécessaires à la mise en œuvre des alevins et des truitelles, en particulier éviter « le choc thermique ». Les chances de survie, des alevins au stade de la résorption de la vésicule semblent supérieures. Pour tenter de renforcer cette réussite, un déversement complémentaire, plus modeste et ciblé, est effectué avec des truitelles d'automne.

Reste que l'élevage des géniteurs de truites sauvages, en pisciculture demeure complexe et coûteux.

Tous ces efforts, sont accompagnés de mesures règlementaires destinées à maîtriser les prélèvements par les pêcheurs.

Pêche 66



**La pêche révèle votre nature...**



Deux dispositions sont essentielles : la taille légale de capture et le nombre de prises.

La taille légale de capture, liée à la biologie des truites, doit leur permettre de se reproduire au moins une fois avant leur capture. Selon leur lieu de vie, la taille de capture ne semble pas adaptée à une harmonisation départementale unique.

Le quota de prises de truites, porté à huit dans le département, est plus contraignant que la mesure nationale. Sur certains lacs la période de pêche ramenée à quatre mois et souvent limitée à trois jours par semaine renforce cette mesure.

En tout cas elle vient rappeler que la pêche n'est plus une cueillette. A cette saison, la période de fermeture vient compléter ce dispositif, permettant d'éviter les prélèvements en période de reproduction des truites.

Elle permet aussi l'observation des frayères et leur niveau de fréquentation.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pêche 66

### Article pour le Dimanche 1 novembre 2015

#### RÉSERVOIR DE MILLAS

Le département dispose d'atouts indéniables capables de satisfaire les pêcheurs, en particulier avec les truites sauvages colonisant les nombreux parcours de la première catégorie piscicole.

Reste que sur ces cours d'eau la pêche est autorisée 6 mois et pour les lacs de montagne elle se réduit à quatre mois.

Une des préoccupations de la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique consiste à concentrer ses efforts sur des sites majeurs, mais aussi d'innover et de développer l'halieutisme afin de satisfaire tous les pêcheurs.

En rappelant que la pêche est autorisée toute l'année sur la deuxième catégorie piscicole, tous les types de pêche peuvent être pratiqués de la pêche au coup, à la pêche de la carpe, en passant par les carnassiers.

Voilà pourquoi le plan de gestion a prévu de poursuivre la valorisation des milieux et des populations piscicoles et de mettre en valeur les plans d'eau de Millas.

C'est ainsi que le plan d'eau n°4, (situé le plus à l'ouest) est devenu un réservoir exclusivement pêché à la mouche fouettée, où toutes les prises sont systématiquement remises à l'eau.

Afin que les hameçons ne blessent pas les poissons et puissent être retirés rapidement et sans manipulations inutiles, ils sont sans ardillon ou l'ardillon est écrasé.

Pêche ou loisir cette pratique est en quelque sorte un état d'esprit, qui a l'avantage d'être sans impact sur la ressource.

Pour s'adapter à ce plan d'eau de Millas, faciliter la pêche en s'isolant de l'ambiance routière et en toute discrétion vis-à-vis des promeneurs ou autres passants, trois pontons ont été installés.

Le plan d'eau innove aussi dans le but de restaurer la qualité des eaux par un dispositif de brassage de l'eau. Deux modules destinés à augmenter la concentration de l'oxygène dissous et à limiter la prolifération des algues sont en action.



**La pêche révèle votre nature...**



e peuplement en grosses truites et en black-bass correspondant à ce type de pêche a été privilégié. Les blacks-bass bénéficient d'une gestion patrimoniale, avec interruption de la pêche, tandis que les salmonidés sont renouvelés.

Une journée exclusivement réservée à tous les pêcheurs à la mouche est prévu pour le samedi 21 novembre. Elle a pour but d'assurer au mieux l'animation de la pêche sur le plan d'eau, recentrée autour de la Maison de la Pêche et de la Nature.

Elle permet aux intéressés, pêcheurs confirmés ou débutants, de prolonger leur saison mais aussi de présenter, aux visiteurs, une pratique spectaculaire, susceptible de faire de nouveaux adeptes.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

### Article pour le Dimanche 8 Novembre 2015

#### LE RESEAU ASSOCIATIF PÊCHE

Les associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA) forment la base du réseau associatif de la pêche en eau douce en France. Elles sont composées par l'ensemble des pêcheurs titulaires d'une carte de pêche. Elles sont fédérées par département, essentiellement pour que puissent être assurées les fonctions de représentation, de coordination et d'appui technique. Leurs missions sont les suivantes : la participation à la protection des milieux aquatiques et du domaine piscicole ; la gestion et l'exploitation équilibrée de leurs droits de pêche ; la réalisation des opérations de mise en valeur du domaine piscicole ; l'information et la réalisation des actions d'éducation.

Les fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique (une seule par département) ont pour objet : le développement de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche, l'éducation à l'environnement et de sensibilisation aux milieux aquatiques. Leurs missions sont les suivantes : la protection des milieux aquatiques ;

la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental ; la collecte de la redevance milieu aquatique et de la cotisation pêche et milieux aquatiques ; dans le cadre de ces objectifs elles définissent, coordonnent et contrôlent les actions des associations adhérentes.

Les fédérations départementales sont rassemblées au sein de neuf unions régionales.

La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) qui centralise toutes les actions est la clé de voute de l'ensemble du réseau pêche.

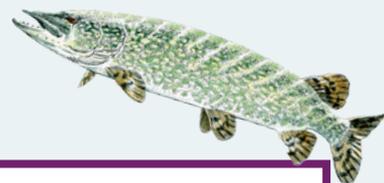
La FNPF représente et coordonne les Fédérations départementales à l'échelon national et assure la promotion et le développement du loisir pêche. Elle gère un fonds pêche et milieux aquatiques et contribue financièrement à des actions de formation, de promotion et d'éducation à l'environnement.

Elle joue un triple rôle : environnemental, économique, social et éducatif.

Environnemental, par la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques, par l'encadrement de la surveillance de la pêche, contribuant ainsi à la préservation de la qualité de l'eau et au développement durable.



**La pêche révèle votre nature...**



Economique, par la volonté de développer un loisir de qualité accessible au plus grand nombre, de contribuer au tourisme, en contribuant à la revalorisation du milieu rural, en soutenant les AAPPMA et en organisant ou participant à des manifestations nationales.

Social et éducatif, par la mise en œuvre d'actions de découverte et d'initiation au loisir pêche, d'actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement et du développement durable en direction de tous types de publics.

En cette période de renouvellement des mandats ces rappels vont permettre aux bénévoles qui souhaitent s'engager ou proposer leur aide, d'avoir une meilleure compréhension des enjeux et une idée plus précise de l'organisation des structures associatives de la pêche de loisir en eau douce, mais aussi du rôle à tenir pour les élus de la pêche.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Pêche 66

**Article pour le Dimanche 15 Novembre 2015**

### PLAN DE GESTION PISCICOLE

Pour les Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques, il était devenu nécessaire de posséder une base de travail commune pour la gestion piscicole. C'est donc le document cadre harmonisé et actualisé des Plans Départementaux de Protection des milieux aquatiques et la Gestion Piscicole qui va servir de « référence ».

Depuis la loi pêche de 1984, la gouvernance écologique, la réglementation ainsi que les acteurs et les structures impliquées dans le domaine de l'eau ont fortement évolué. Entre autre la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, la Directive Cadre sur l'eau de 2000, la loi du 21 avril 2004 transposant en droit français la DCE, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006.

Le poisson devient un témoin phare de l'état quantitatif et qualitatif des cours d'eau, dans la perspective du bon état et du bon potentiel exigé par les textes européens.

En 2011, le rapport relatif à la réforme de la réglementation de la pêche en eau douce concluait à la nécessaire reconnaissance d'un document opérationnel de gestion des milieux aquatiques et de peuplements piscicoles. C'est dans cette optique que la Fédération Nationale de la Pêche en France a travaillé à la mise en place d'un document cadre de planification et de gestion, qui offre un socle commun, qui va aider les structures de la pêche de loisir dans la rédaction ou la réactualisation des Plans Départementaux de Protection des milieux aquatiques et la Gestion piscicole.

Avec sa nouvelle trame ce document adopté en 2014, par les élus des Fédérations départementales a reçu une validation finale par le Ministère de l'Ecologie et l'ONEMA.

Il permettra aux pêcheurs de faire un pas de plus vers la reconnaissance de leur expertise.

Par ailleurs le projet de Schéma Directeur de Gestion des Eaux –Rhône Méditerranée Corse 2016-2021 reconnaît explicitement le rôle des PDPG en termes de gestion piscicole, mais également en termes de préservation et de restauration des milieux aquatiques.

Bien entendu c'est une opportunité pour la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques des Pyrénées-Orientales d'envisager la réactualisation de son PDPG. Une occasion pour elle de démontrer la mobilisation de son réseau.

Dans le contexte préélectoral, des structures de la pêche de loisir, c'est une préconisation importante qui pourrait être adoptée dans un programme collectif interne et bénéficier d'une mise en œuvre rapide.

**Article pour le Dimanche 22 Novembre 2015**



**La pêche révèle votre nature...**



## PARCOURS PÊCHE DE LOISIR

Les Parcours Pêche de Loisirs sont des parcours de pêche où des populations de truites sont augmentées artificiellement par des déversements de truites issues de pisciculture, prêtes à être pêchées. Ces déversements sont dits surdensitaires, parce que le rempoissonnement, dépasse la capacité d'accueil du milieu. Les Parcours Pêche de Loisirs permettent de répondre à plusieurs objectifs en termes de gestion piscicole et halieutique.

Leur accès est ouvert selon la réglementation habituelle à tous les titulaires d'une carte de pêche.

D'abord leur conception consiste à rechercher à satisfaire l'attente et le plaisir de pêcheurs « dits grand public ». C'est-à-dire de leur proposer des prises de truites en quantité suffisante.

Ensuite ils constituent un outil de mise en valeur de plans d'eau et portions de cours d'eau permettant de relancer une dynamique pêche.

En particulier de contribuer, avec une pêche facilitée sur le plan technique, à donner envie aux débutants et en particulier aux plus jeunes d'aller à la pêche.

Cela permet également à des personnes disposant de peu de temps, de consacrer quelques moments de libres à la pêche sur des parcours à proximité de chez elles.

Les Parcours Pêche de Loisirs, facilement accessibles, représentent aussi un gage de solidarité vis-à-vis des pêcheurs des zones péri urbaines, trop souvent éloignés des grands sites de pêche.

Ils sont également un atout pour dynamiser le tourisme pêche tout en donnant satisfaction à nos adhérents.

Evidemment les Parcours Pêche de Loisirs sont sélectionnés sur les secteurs où les peuplements piscicoles naturels sont absents, perturbés ou dégradés par rapport à la présence de truites sauvages.

Trois types de parcours sont organisés par la Fédération départementale. Tous ont été retenus pour leur facilité d'accès.

Sur les plans d'eau de plaine, leur empoissonnement régulier deux fois par mois, permet d'offrir des sites attractifs et se situent dans une zone à forte démographie.

Sur les parcours rivières, ils sont répartis sur les deux catégories piscicoles et bénéficient de deux à trois déversements. Les points sont inventoriés et signalés par des panneaux repérables sur le terrain.

Sur les plans d'eau de montagne, artificiels, les pêcheurs ne sont pas oubliés.

Ils vont pouvoir profiter, près de chez eux, de trois ou quatre déversements.

Par esprit de transparence et parce qu'ils sont financés avec l'argent des pêcheurs, les lieux et les dates de déversements sont portés à la connaissance de tous les pêcheurs.

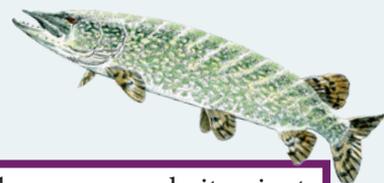
Reste que ce souci de valorisation trouve ses détracteurs et ses adeptes qui en demandent toujours plus.

Certains jugent le mode de gestion des PPL contraire au bon sens écologique. D'autres plus nombreux, aspirent à une gestion patrimoniale et à de belles densités de truites sauvages.

Il serait opportun que chacun puisse se rendre compte que l'essentiel des efforts soutenus vont dans ce sens. Reste que le fonctionnement et l'état de nos cours d'eau et plan d'eau sont affaiblis, par des aléas climatiques répétés et des usages contraires à l'atteinte d'un bon état écologique.



**La pêche révèle votre nature...**



Parmi ceux qui trouvent une justification aux Parcours Pêche de Loisirs, quelques uns souhaiteraient éviter « le pillage » en cessant de communiquer le calendrier et les lieux de déversements.

Il faut bien reconnaître que ces « habitudes » ont pour inconvénient d'encourager la frénésie des pêcheurs désireux d'en avoir pour leur argent et pour les pêcheurs, à ne plus savoir supporter les aléas des sorties de pêche.

Toutes ces observations sont autant de raisons qui incitent les gestionnaires de la pêche départementale, à rappeler que la passion de la pêche est faite d'une relation avec la nature et les poissons et de regretter quelques fois que certains pêcheurs se préoccupent peu de l'état de nos rivières.

Amis pêcheurs, n'oubliez pas que les rivières ont besoin de nous.

Bonne lecture à tous.

Pêche66

### Article pour le Dimanche 6 Décembre 2015

#### REGLEMENTATION 2016

Le projet de réglementation 2016, a nécessité quelques ajustements liés aux périodes d'ouverture de la pêche. Soit du samedi 12 Mars au dimanche 18 Septembre 2016 pour les cours d'eau de la première catégorie piscicole ainsi que le barrage de Vinça.

Pour le Parcours Touristique de Balcère, cela devrait être du samedi 23 Avril au dimanche 25 Septembre et pour les plans d'eau de 1ère catégorie piscicole situés à plus de 1 000 mètres d'altitude, la pêche sera autorisée du samedi 28 mai au dimanche 2 octobre 2016.

Un nouveau parcours de pêche à la mouche fouettée, en pratiquant le No Kill est créé, sur la Têt, en seconde catégorie sur la commune d'Ille sur Têt, à l'aval pont de la route départementale 2 (limite amont) jusqu'au seuil de la prise d'eau du canal de Millas (limite aval).

A l'inverse le parcours existant sur le Cady est abandonné et transformé en une réserve de pêche temporaire.

Pour le brochet, dans le but de favoriser sa reproduction, une période d'interdiction de sa pêche est programmée sur tout le territoire français, du 31 janvier au 30 avril 2016.

Durant cette période, les modes de pêche au vif, au poisson mort ou artificiel, ainsi que les leurres, sont interdits dans le grand plan d'eau de Villeneuve de la Raho et dans la totalité de la deuxième catégorie piscicole de l'Agly, plan d'eau du barrage compris et de la Désix.

La réouverture du brochet aura lieu le dimanche 1er mai.

Toutefois dans le plan d'eau du barrage sur l'Agly, dans la zone de frayères, une réserve temporaire prolongera, du 1er mai au 31 mai, la protection du brochet en fin de cycle de reproduction. Son emplacement se localise sur la commune d'Ansignan, en rive gauche, limite amont : le casot situé à l'aval du seuil de retenue des matériaux et limite aval : au retour d'eau du canal d'Ansignan.

Sur le plan d'eau de Saint Féliu d'Avall, la protection consécutive du sandre et du black bass s'étale du 12 mars au 1er juillet et sur le réservoir de Millas, plan d'eau N°4, l'interdiction de pêche se renouvelle du 25 avril au 1er juillet inclus.

Sur les lacs de montagne le roulement, sur deux années consécutives, des parcours no kill mouche reste inchangé. La protection de la truite arc en ciel Bouillouses demeure une préoccupation.



**La pêche révèle votre nature...**



Elle a lieu sur son site d'introduction, avec une maille légale de capture maintenue à 30 cm. Elle va se prolonger en interdisant sa capture du 28 mai au 10 juillet, sur le plan d'eau du barrage des Bouillouses et sur l'ensemble des lacs du Carlit. Toujours sur les lacs de montagne, les conséquences prévisibles de la vidange en cours du plan d'eau du barrage du Lanoux, rendue nécessaire pour le contrôle complet de ses installations, provoquent sa mise en réserve.

Pour les Parcours Pêche de Loisirs, tous les détails sont consignés dans le livret et le dépliant et repris par un panneau à proximité des lieux de pêche. On pourra retenir que sur les plans d'eau de plaine, la reprise s'effectuera le 9 janvier, pour les cours d'eau se sera les 12 mars et 9 avril et sur les plans d'eau de montagne les 28 mai, 18 juin et 9 juillet.

L'année n'est pas clôturée que la campagne 2016 repart dès le 15 décembre 2015 avec la mise en vente des nouvelles cartes de pêche. Autre bonne nouvelle, le montant des cartes de pêche 2016 reste inchangé.

Bonne lecture et bonne pêche à toutes et à tous.

Pêche 66

### Article pour le Dimanche 13 Décembre 2015

#### RENOUVELER SA CARTE DE PECHE 2016

Depuis le 15 décembre, les pêcheurs peuvent penser à renouveler leur carte de pêche. Pour 2016 les tarifs des cartes restent inchangés. La réciprocité interdépartementale s'applique, sans supplément de prix, pour 91 départements pour les cartes interfédérales personnes majeures, les cartes promotionnelle découverte femme, les personnes mineures (12 à 18 ans) et les cartes découvertes (moins de 12 ans). La carte personne majeure, seule, permet de pêcher uniquement, dans les Pyrénées Orientales, au prix de 73 €. En cours de saison elle peut être complétée par la vignette du Club Halieutique, au prix de 30 euros et ainsi autoriser l'accès à la réciprocité dans 91 départements.

Les cartes journalière et la carte hebdomadaire, valable 7 jours consécutifs complètent la panoplie des cartes et s'adressent au public occasionnel et favorisent le tourisme pêche.

Trois options spécifiques individuelles, la vignette de pêche en barque sur le plan d'eau du barrage de l'Agly, la vignette pêche en float tube et la vignette pour la gestion lacs de retenues de la 1ère catégorie piscicole (dite 2ème canne) à 15 €.

Cette année, à titre promotionnel, les options pêche en barque et float tube sont regroupées pour un tarif de 26€.

Toutes les commandes s'effectuent par Internet sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr), depuis son domicile, sans se déplacer, de chez les dépositaires où depuis n'importe quel poste équipé d'Internet.

Pour chaque pêcheur, quelque soit son point d'achat, il pourra choisir son AAPPMA.

Pour ces fêtes, la carte de pêche c'est une idée cadeau à offrir ou à se faire offrir.

En achetant votre carte de pêche entre le 15 décembre et le 15 janvier, vous participerez au "Grand jeu cartedepeche.fr" où de nombreux lots sont à gagner (Barque, séjour, abonnements, matériel de pêche...).

Bonne lecture, bonnes fêtes à toutes et tous.

### Article pour le Dimanche 20 Décembre 2015



**La pêche révèle votre nature...**



## BON NOEL

Avec 11 384 cartes de pêche vendues, la pêche dans le département des Pyrénées-Orientales reste un loisir attractif, mais un loisir où le pêcheur n'est pas qu'un usager ordinaire, mais un acteur responsable. Son activité se conjugue entre le plaisir de se retrouver au bord de l'eau et la nécessité d'agir en faveur de la protection des milieux aquatiques et des poissons.

La fin de l'année 2015, a été essentiellement marquée par deux événements majeurs.

D'abord, les élections destinées à renouveler les conseils d'administrations des Associations Agréées de Pêche et Protection du Milieu Aquatique.

Après un mandat qui aura duré sept ans, cette étape attendue, devenait nécessaire pour redynamiser chacune de ces structures. L'arrivée de dix nouveaux présidents et dix sept trésoriers semble de bon augure pour y contribuer.

Mais aussi l'inauguration, à Montpellier, de la Maison régionale de la Chasse et de la Pêche, qui le trente novembre a réuni plus de cinq cent participants. La belle réussite de cet événement vient concrétiser, plusieurs années d'efforts, pour l'aboutissement d'un projet partagé et porté par la conseil régional du Languedoc Roussillon.

Bien évidemment la poursuite des activités ne c'est pas ralentie pour autant.

Les représentants des pêcheurs ont continué à prendre part aux différentes démarches concernant la protection des milieux aquatiques, la gestion piscicole, la cartographie des cours d'eau et de mener des actions au titre du développement et de la modernisation du loisir pêche.

Les missions sur la connaissance des milieux et des poissons, amplifiées depuis deux ans, ont porté en 2015 la mise en œuvre de trente opérations de pêches à l'électricité et les relevés de bathymétrie sur sept lacs de montagne.

Depuis la Maison de la Pêche et de la Nature, à Millas et le Centre piscicole de Sahorre, l'animation pêche et la découverte de l'environnement, ont continué à se développer avec succès.

Enfin, le projet de labellisation de quatre parcours pêche sur les plans d'eau de Millas s'est poursuivi. Il devrait aboutir prochainement et par sa qualité satisfaire un maximum de pêcheurs.

Rappelons également que depuis le 15 décembre 2015 la carte de pêche 2016 est disponible sur Internet sur le site [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) et ça peut être une idée cadeau.

Au terme de cette année qui s'achève, la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique exprime toute sa reconnaissance et sa gratitude à tous les collaborateurs bénévoles des Associations Agréées et remercie l'ensemble des pêcheurs pour leur fidélité et leur confiance.

A tous les pêcheurs et à leurs familles joyeux Noël et bonnes fêtes.

Article pour le Dimanche 27 Décembre 2015



**La pêche révèle votre nature...**